



montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

#### Pièce E

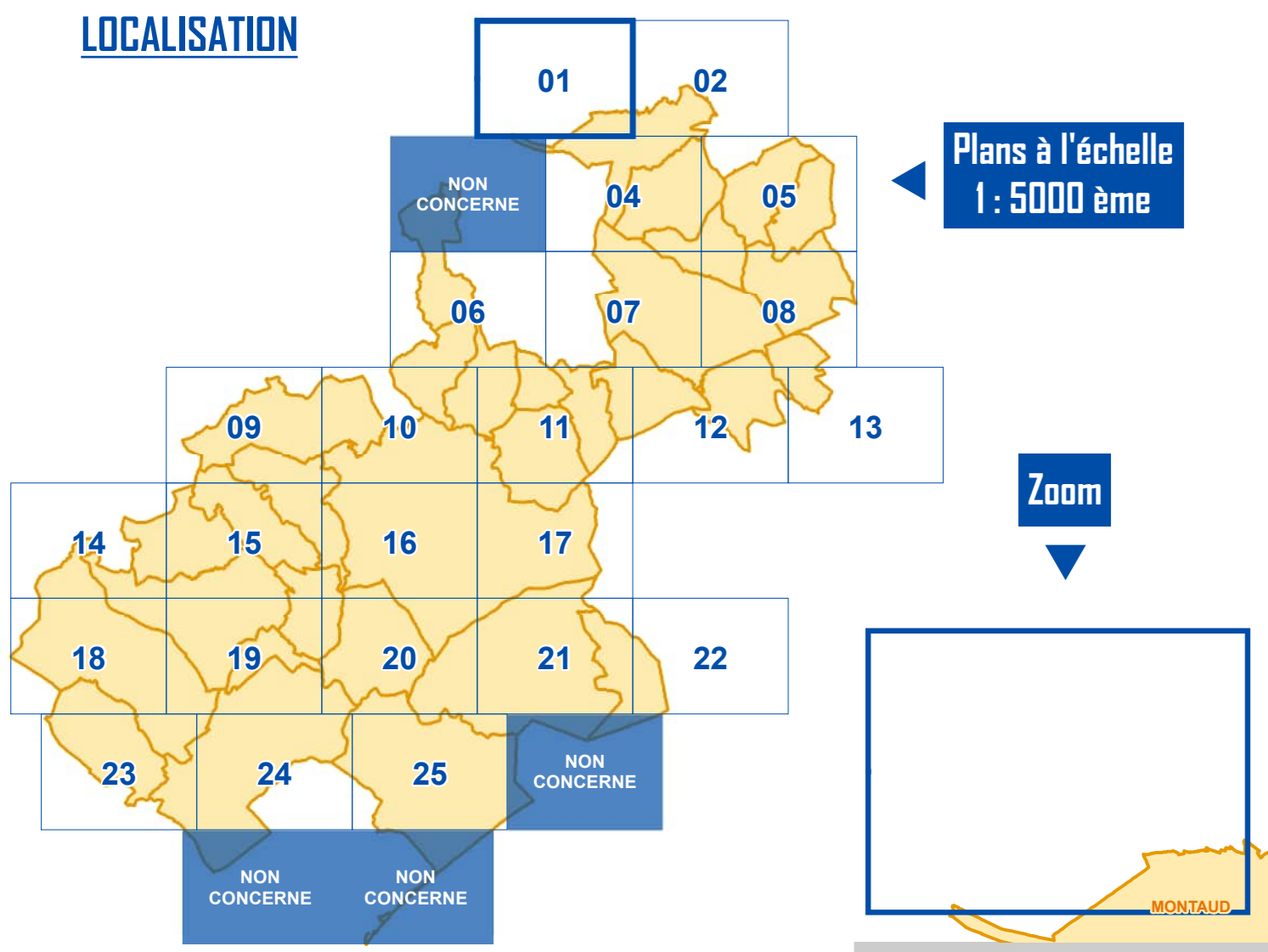
*Mixité sociale  
& taille des logements*

PLAN  
01

Echelle 1 : 5000 ème

50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

— Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

— Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

— Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

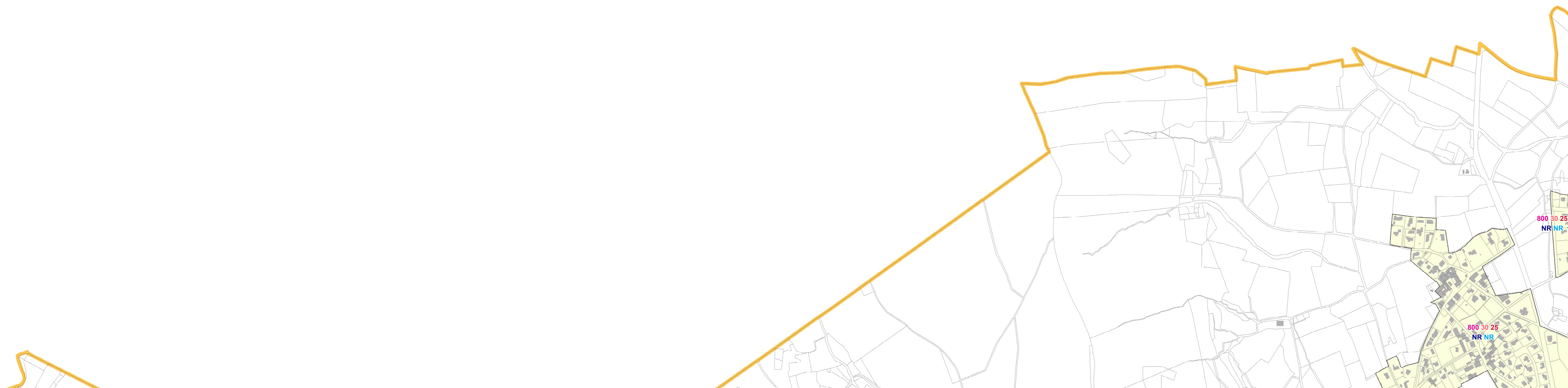
Détail de la servitude de Mixité Sociale :

Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectée aux logements locatifs sociaux (en %)  
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)  
Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectée aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

— Parcelle  
— Bâti  
— Limite de commune





montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

#### Pièce E

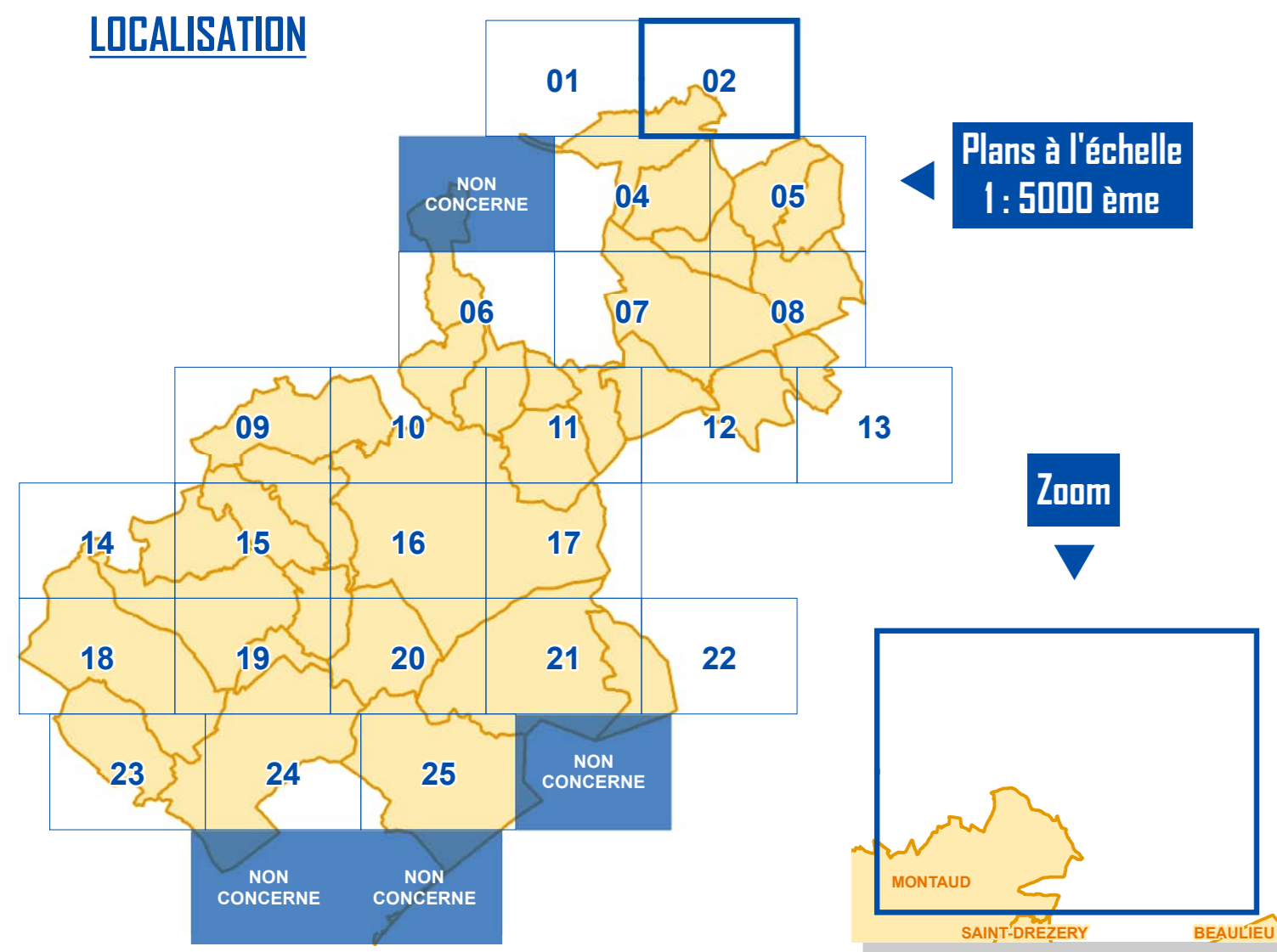
*Mixité sociale  
& taille des logements*

PLAN  
02

Echelle 1 : 5000 ème

50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

— Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

— Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accès abordable

— Secteur d'application spécifique à l'accès abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

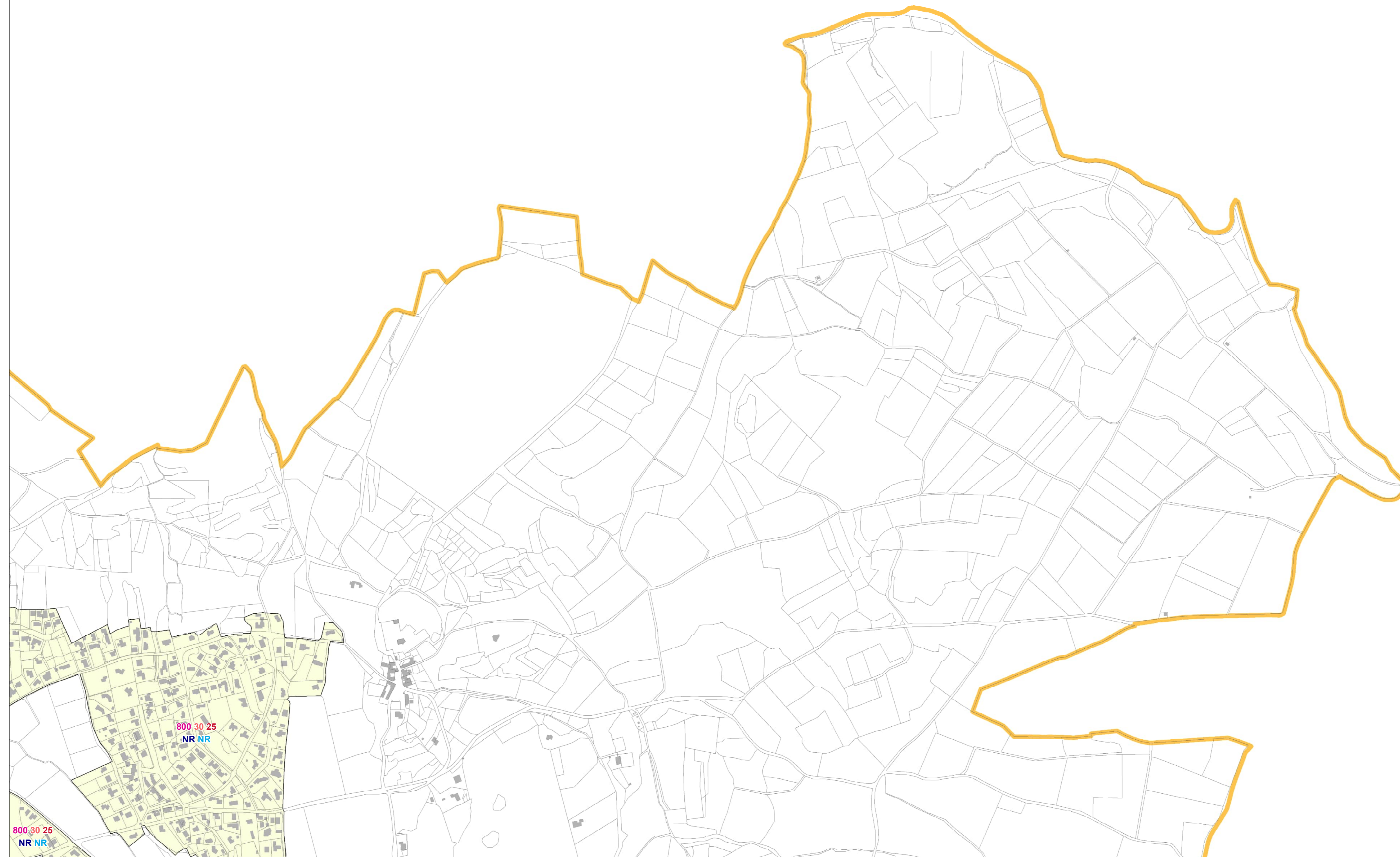
Détail de la servitude de Mixité Sociale :

Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)  
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)  
Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

— Parcelle  
— Bât  
— Limite de commune





montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

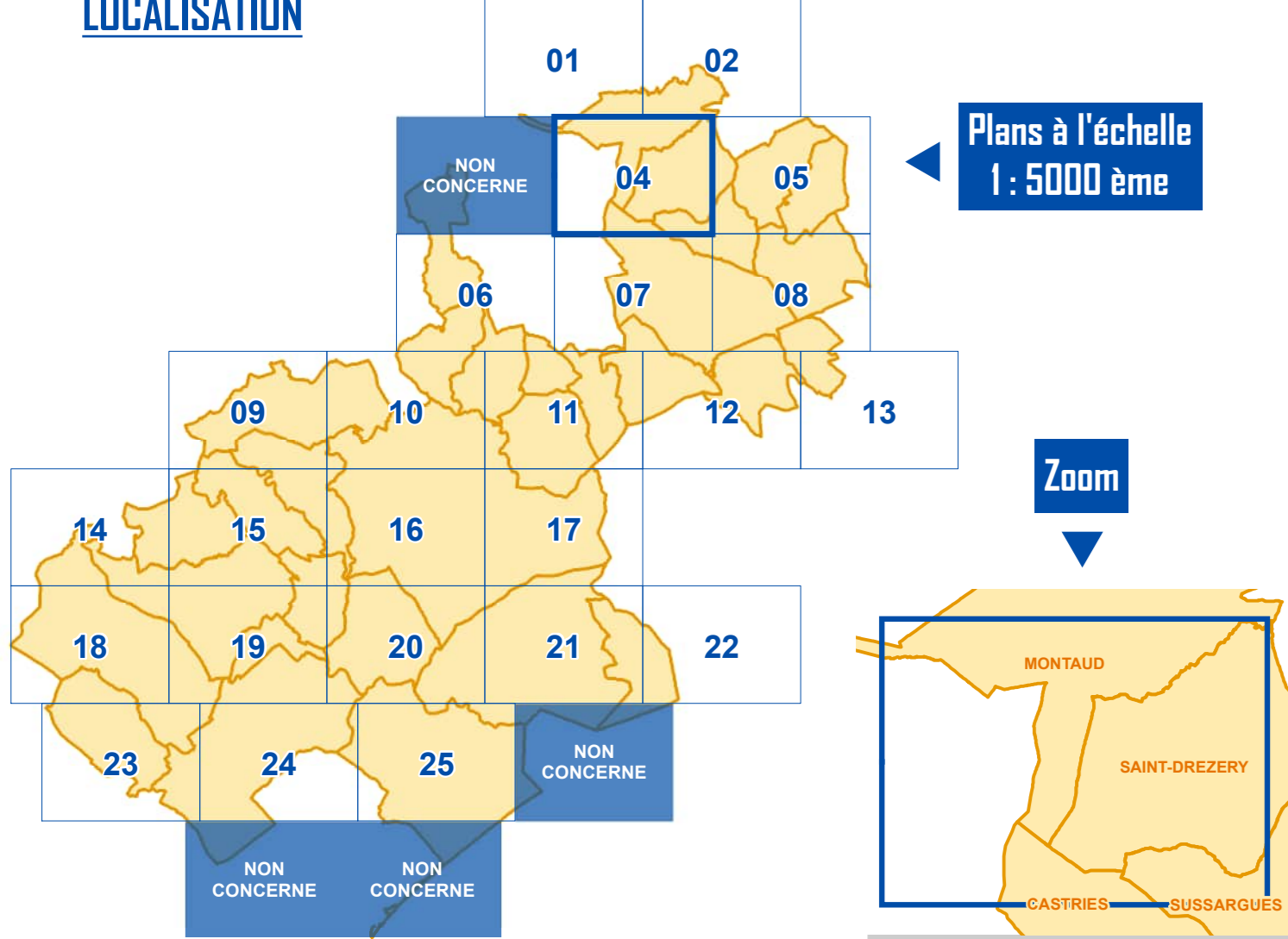
#### Pièce E

Mixité sociale  
& taille des logements

PLAN  
04

Echelle 1 : 5000 ème  
50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

--- Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

■ Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accès abordable

■ Secteur d'application spécifique à l'accès abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)


Détail de la servitude de Mixité Sociale :

Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)  
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)  
Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

□ Parcelle  
■ Bât  
▭ Limite de commune





montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

#### Pièce E

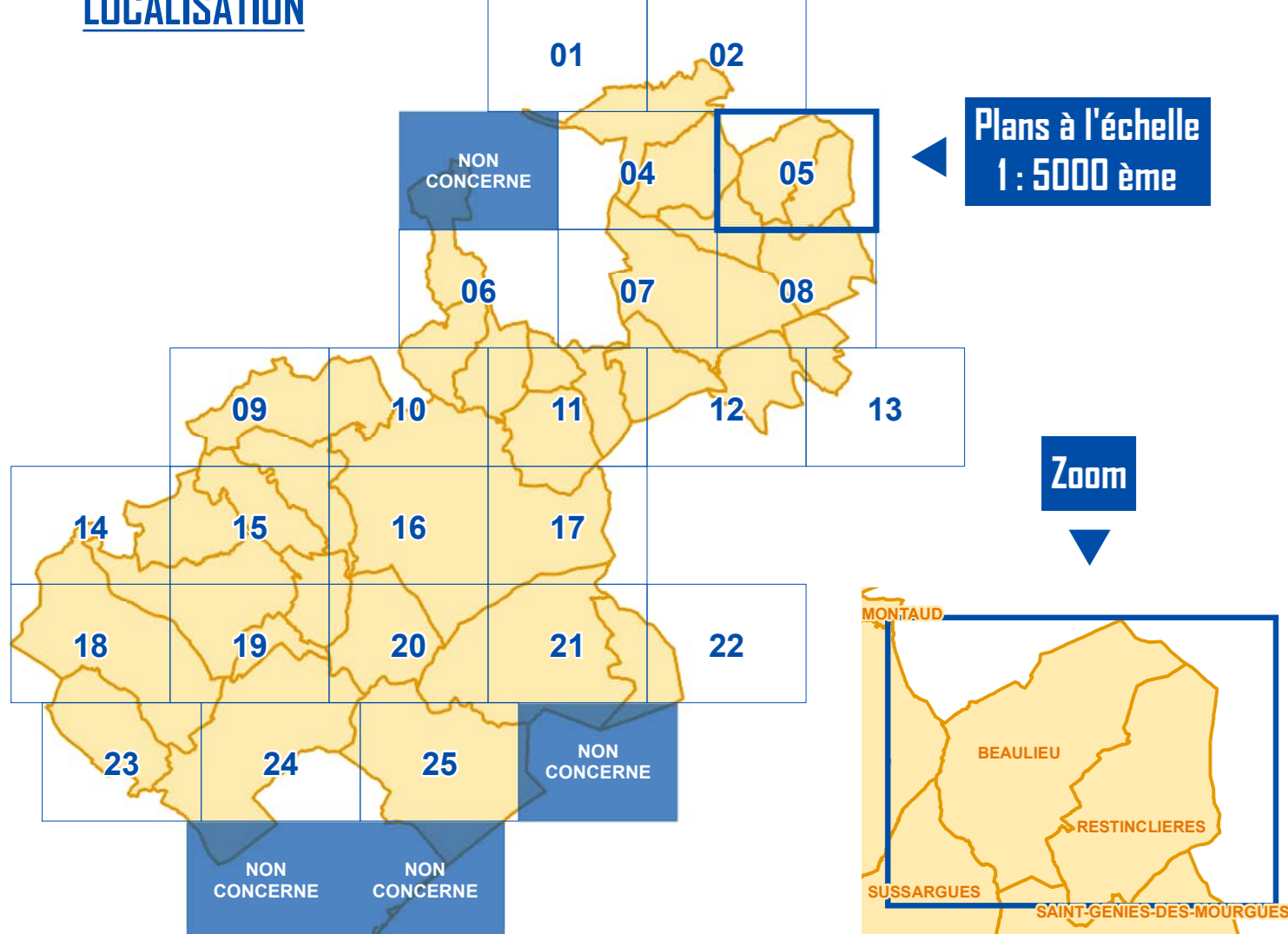
*Mixité sociale  
& taille des logements*

PLAN  
05

Echelle 1 : 5000 ème

50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

— Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

— Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accès abordable

— Secteur d'application spécifique à l'accès abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :


Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)  
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)  
Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

X X X  
X X

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

— Parcelle  
— Bât  
— Limite de commune





montpellier  
Méditerranée  
Métropole

# Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

## Règlement graphique

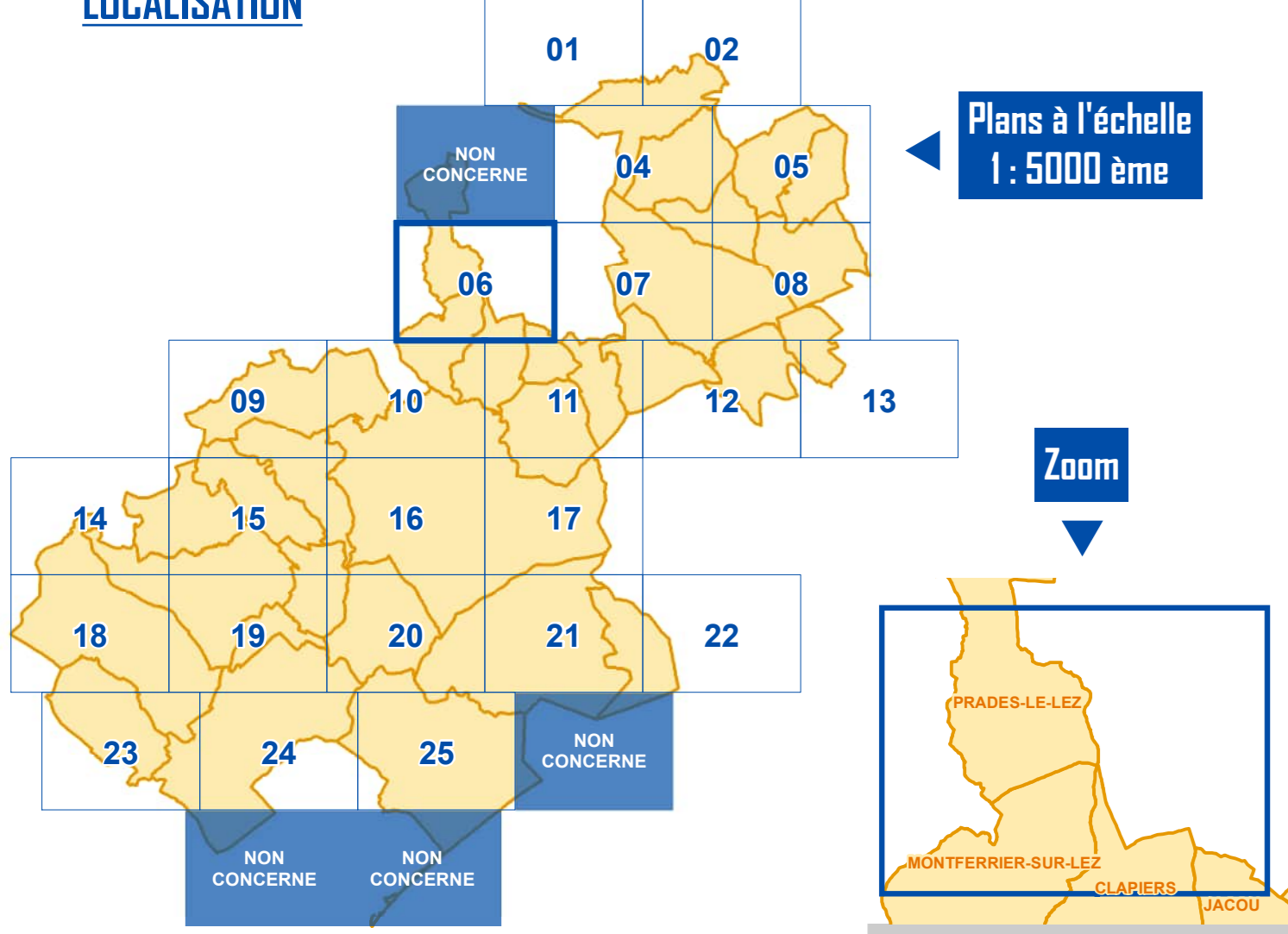
### Pièce E

Mixité sociale  
& taille des logements

PLAN  
06

Echelle 1 : 5000 ème  
50 Mètres

### LOCALISATION



### LEGENDE

#### Taille des logements

— Secteur d'application de la servitude de taille des logements

#### Mixité sociale

— Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accès abordable

— Secteur d'application spécifique à l'accès abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :


Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)  
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)  
Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

X X X  
X X

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

#### Habillage du plan

— Parcelle  
— Bât  
— Limite de commune



400 33 25  
NR NR  
2000 20



montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

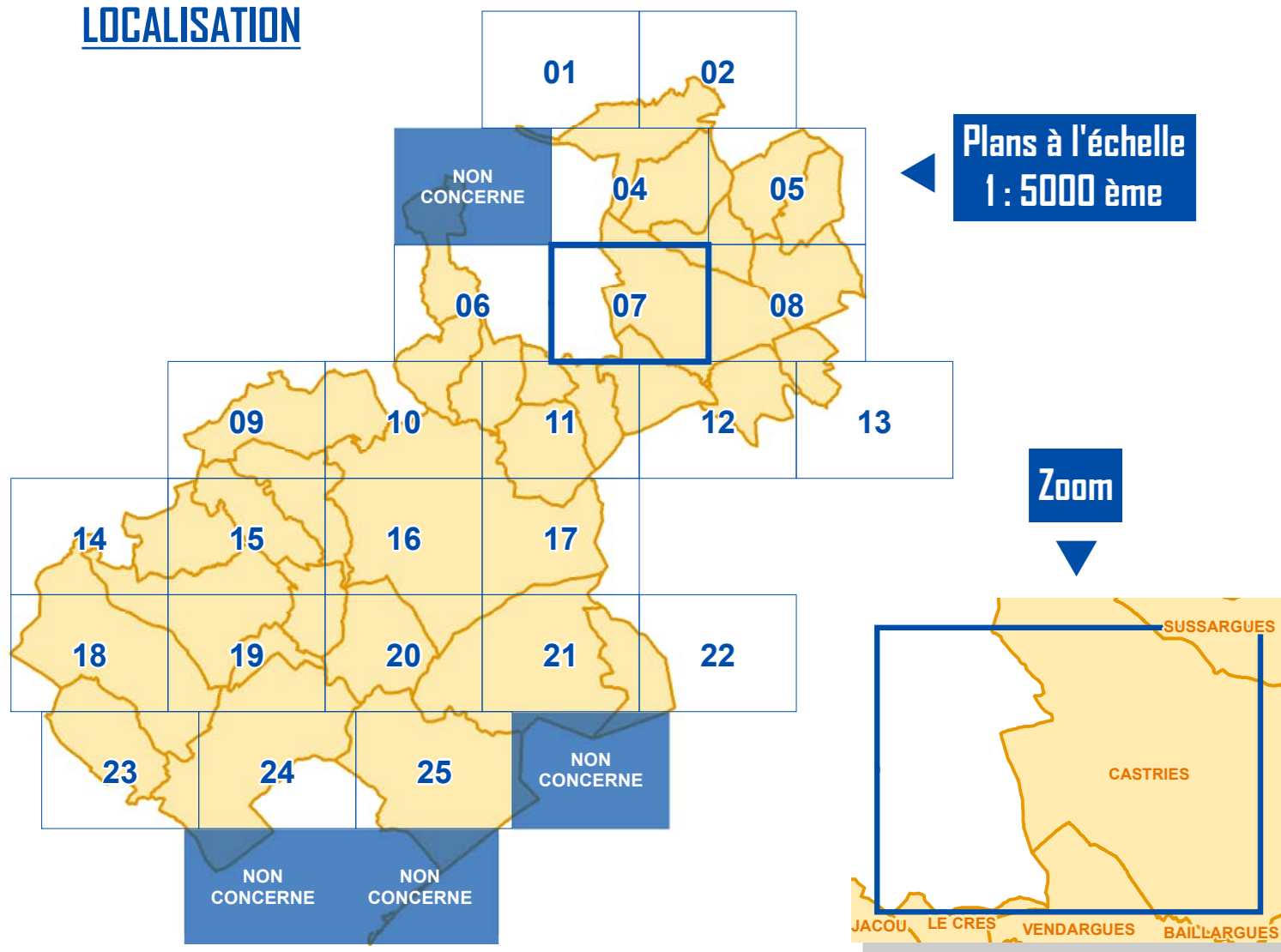
#### Pièce E

*Mixité sociale  
& taille des logements*

PLAN  
07

Echelle 1 : 5000 ème  
50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

■ Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

■ Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

■ Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

■ Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
■ Part des logements affectée aux logements locatifs sociaux (en %)  
■ Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)  
■ Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
■ Part des logements affectée aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

■ Parcelle  
■ Bât  
■ Limite de commune

400 33 25  
2000 20



montpellier  
Méditerranée  
Métropole

# Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

## Règlement graphique

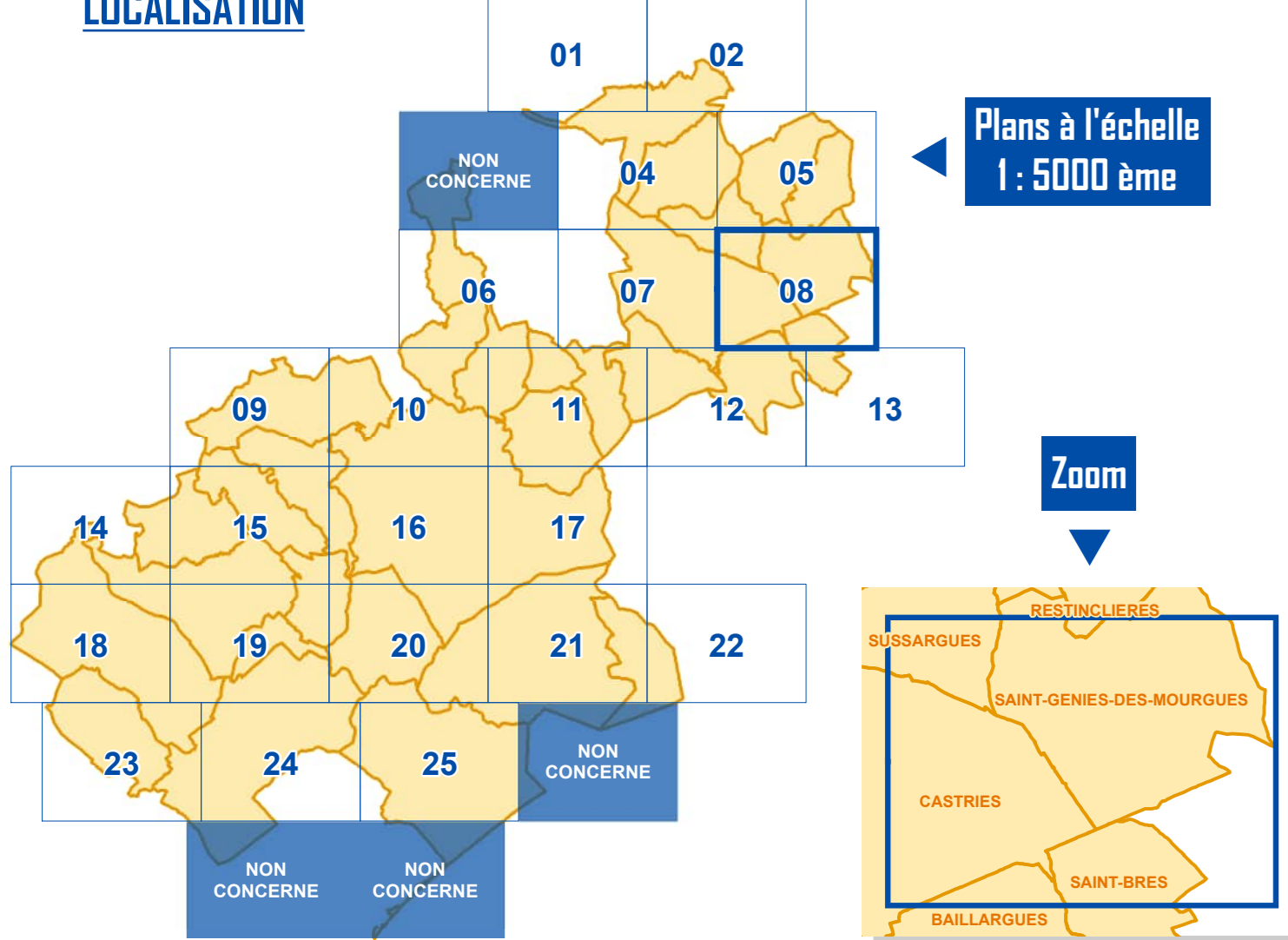
### Pièce E

Mixité sociale  
& taille des logements

PLAN  
08

Echelle 1 : 5000 ème  
50 Mètres

### LOCALISATION



### LEGENDE

#### Taille des logements

— Secteur d'application de la servitude de taille des logements

#### Mixité sociale

— Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

— Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers  
Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :


Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectée aux logements locatifs sociaux (en %)  
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)

Seuil d'application pour les logements en accèsion abordable (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectée aux logements en accèsion abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

#### Habillage du plan

— Parcelle  
— Bât  
— Limite de commune





montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

#### Pièce E

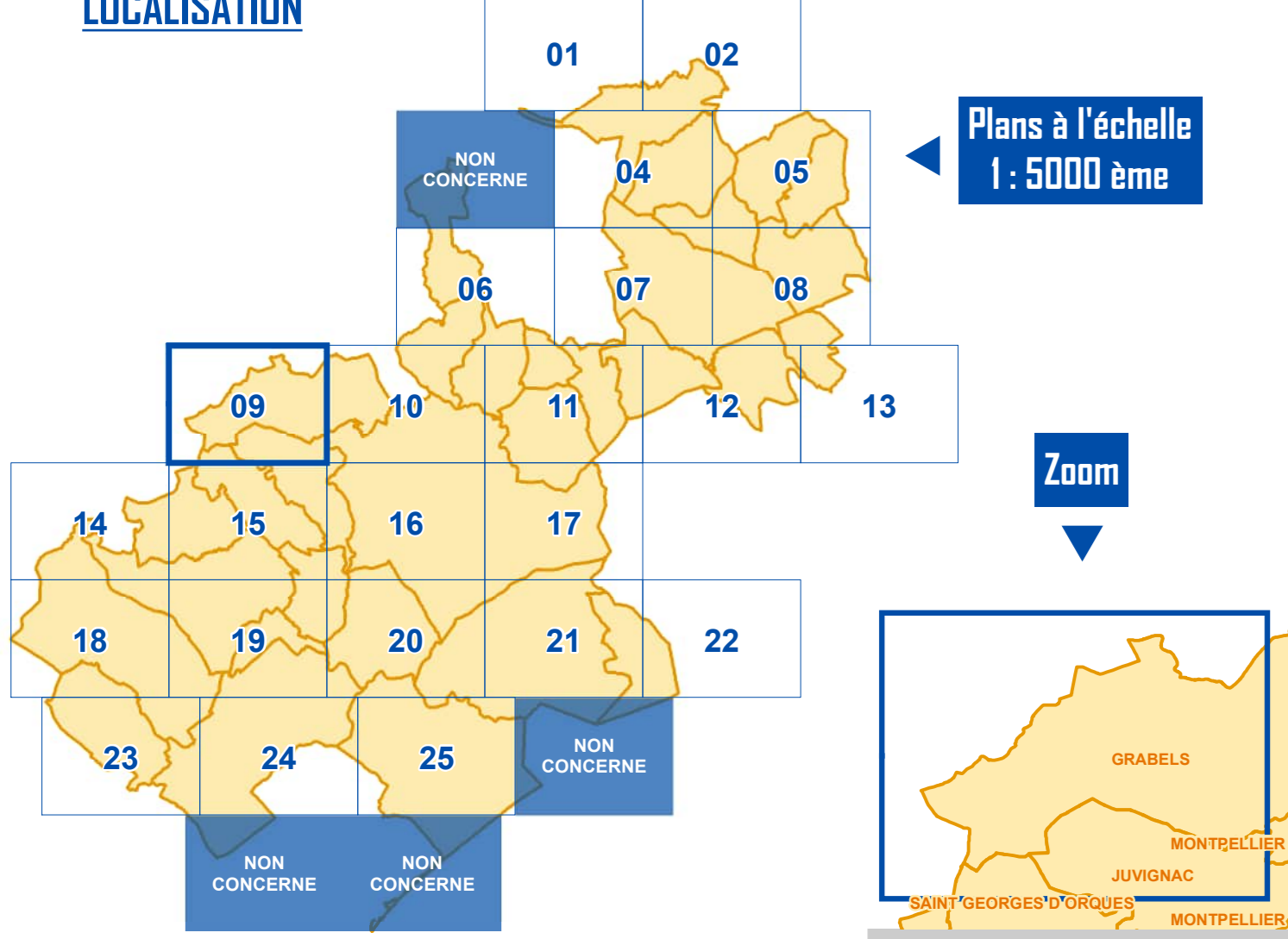
Mixité sociale  
& taille des logements

PLAN  
09

Echelle 1 : 5000 ème

50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

--- Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

■ Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

■ Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers  
Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)


Détail de la servitude de Mixité Sociale :

× × × Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
× Part des logements affectée aux logements locatifs sociaux (en %)  
× Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)  
× × Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
× Part des logements affectée aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

□ Parcelle  
■ Bât  
▭ Limite de commune







montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

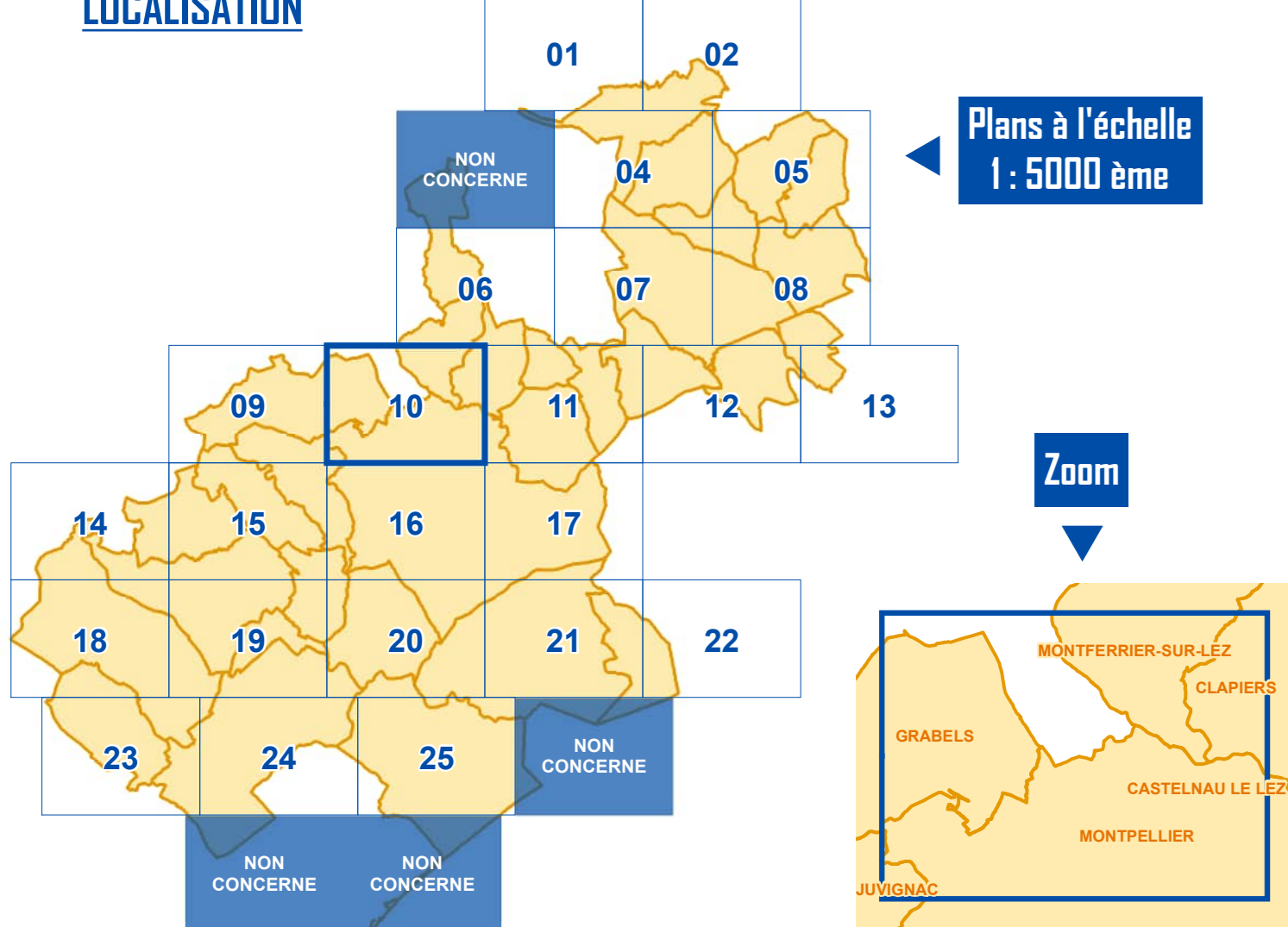
#### Pièce E

Mixité sociale  
& taille des logements

PLAN  
10

Echelle 1 : 5000 ème  
50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

— Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

— Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

— Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)  
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)  
Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

X X X  
X X

X X


NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

— Parcelle

— Bât

— Limite de commune





montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

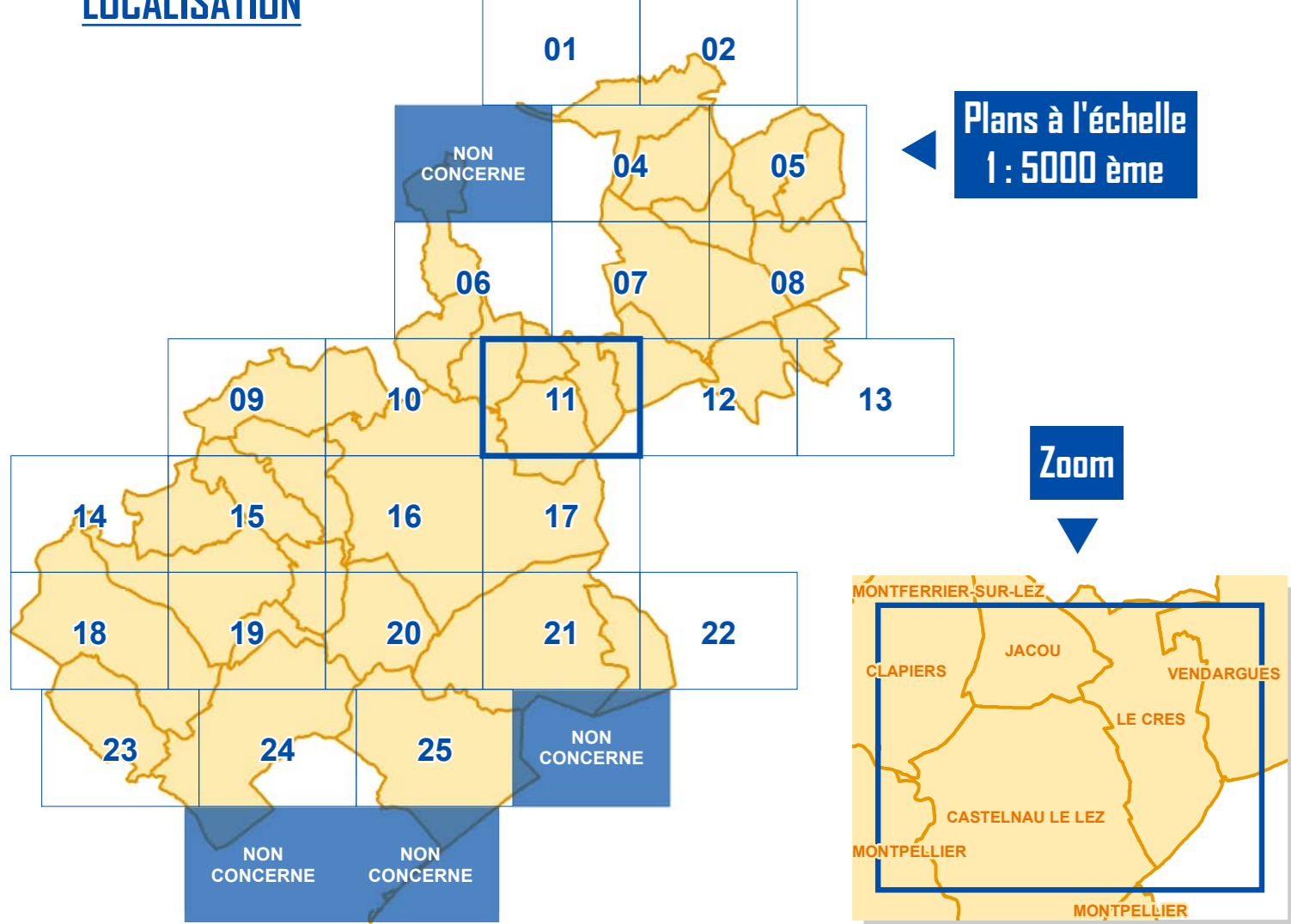
#### Pièce E

Mixité sociale  
& taille des logements

PLAN  
11

Echelle 1 : 5000 ème  
50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

--- Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

■ Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

■ Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers  
Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)  
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)  
Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

□ Parcelle  
■ Bât  
▭ Limite de commune





montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

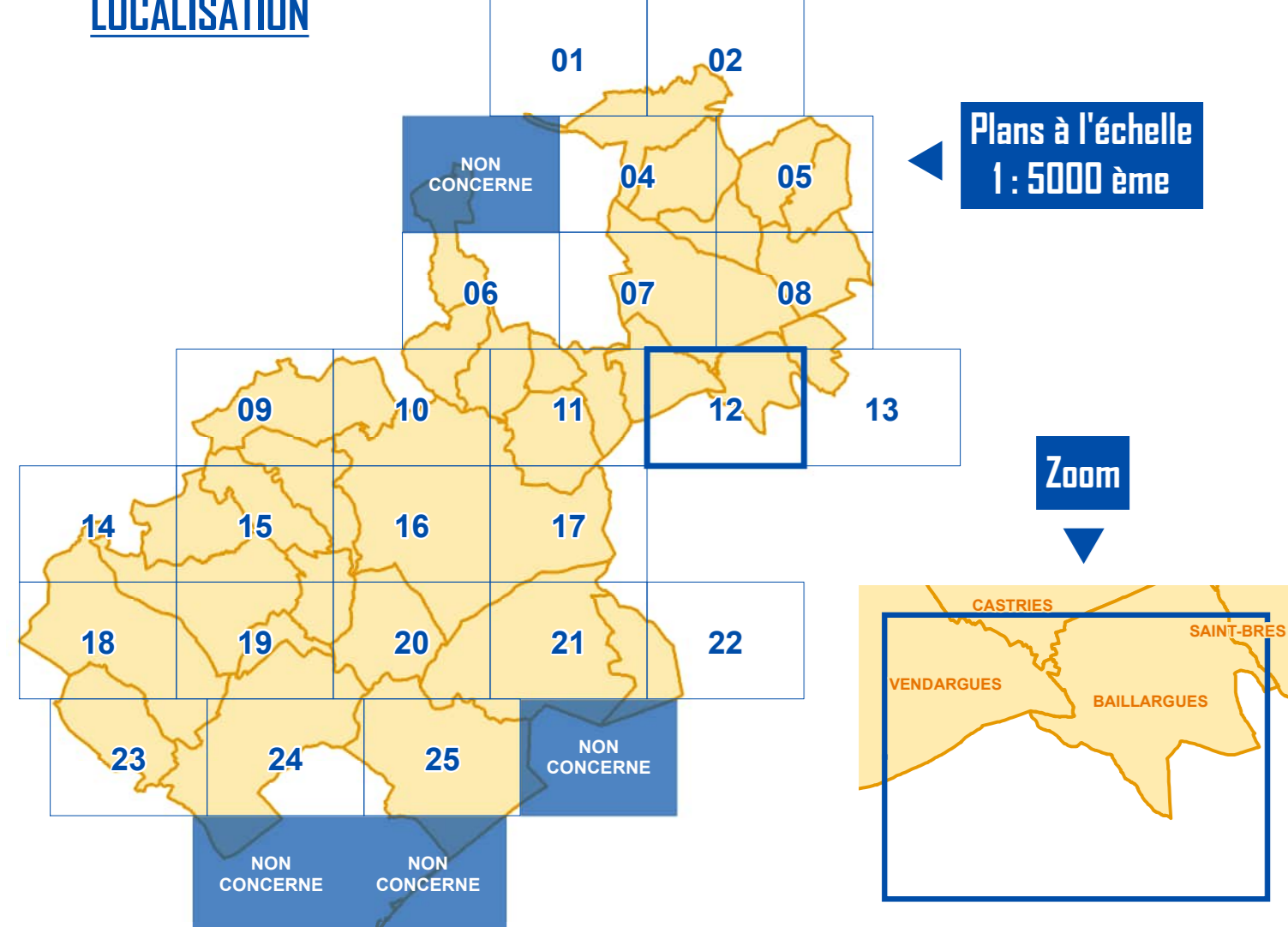
#### Pièce E

Mixité sociale  
& taille des logements

PLAN  
12

Echelle 1 : 5000 ème  
50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

— Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

— Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

— Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

X X X	Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m <sup>2</sup> )
	Part des logements affectée aux logements locatifs sociaux (en %)
	Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)
X X	Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m <sup>2</sup> )
	Part des logements affectée aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

— Parcelle  
— Bâti  
— Limite de commune





montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

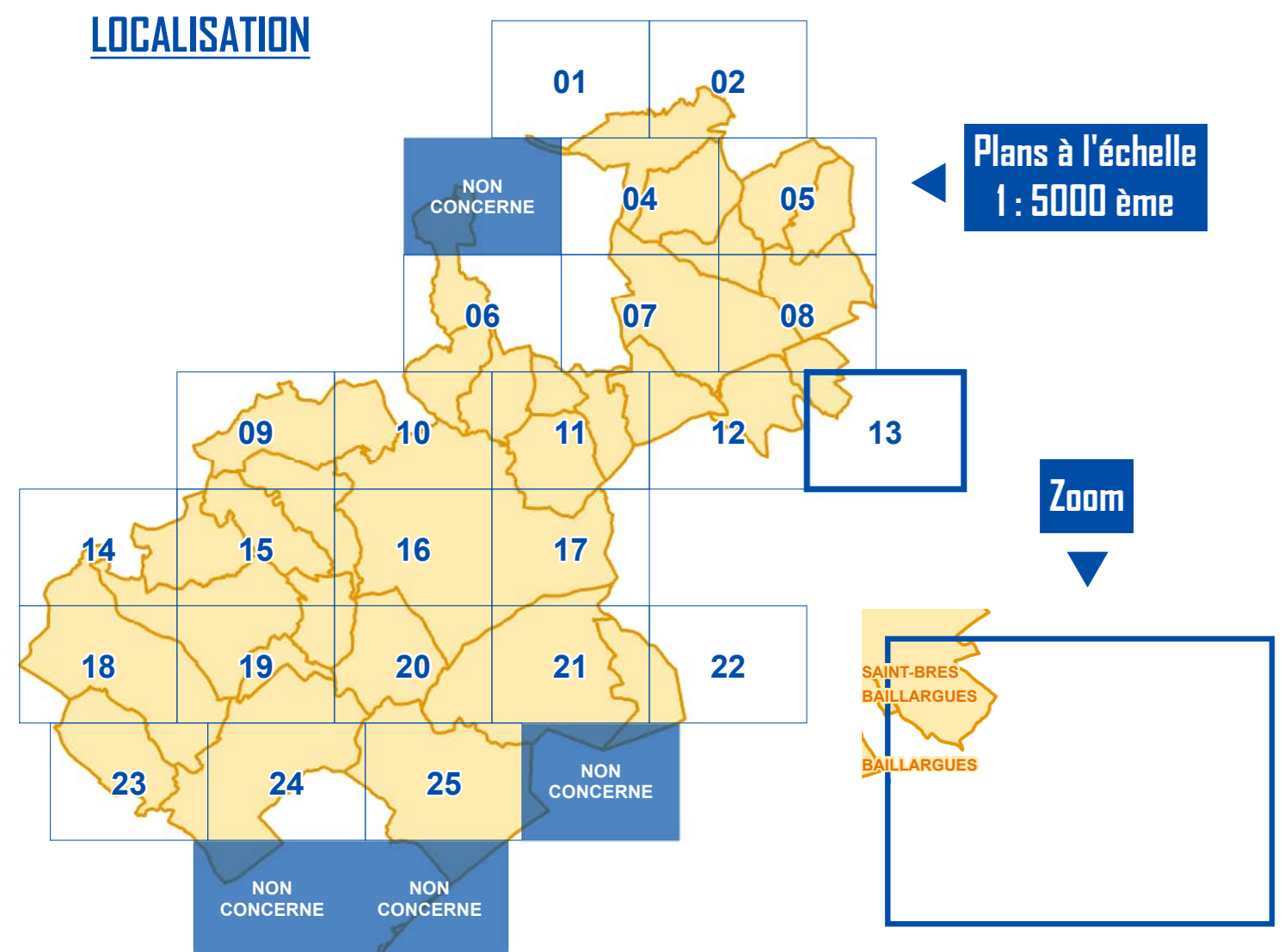
#### Pièce E

*Mixité sociale  
& taille des logements*

PLAN  
13

Echelle 1 : 5000 ème  
50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

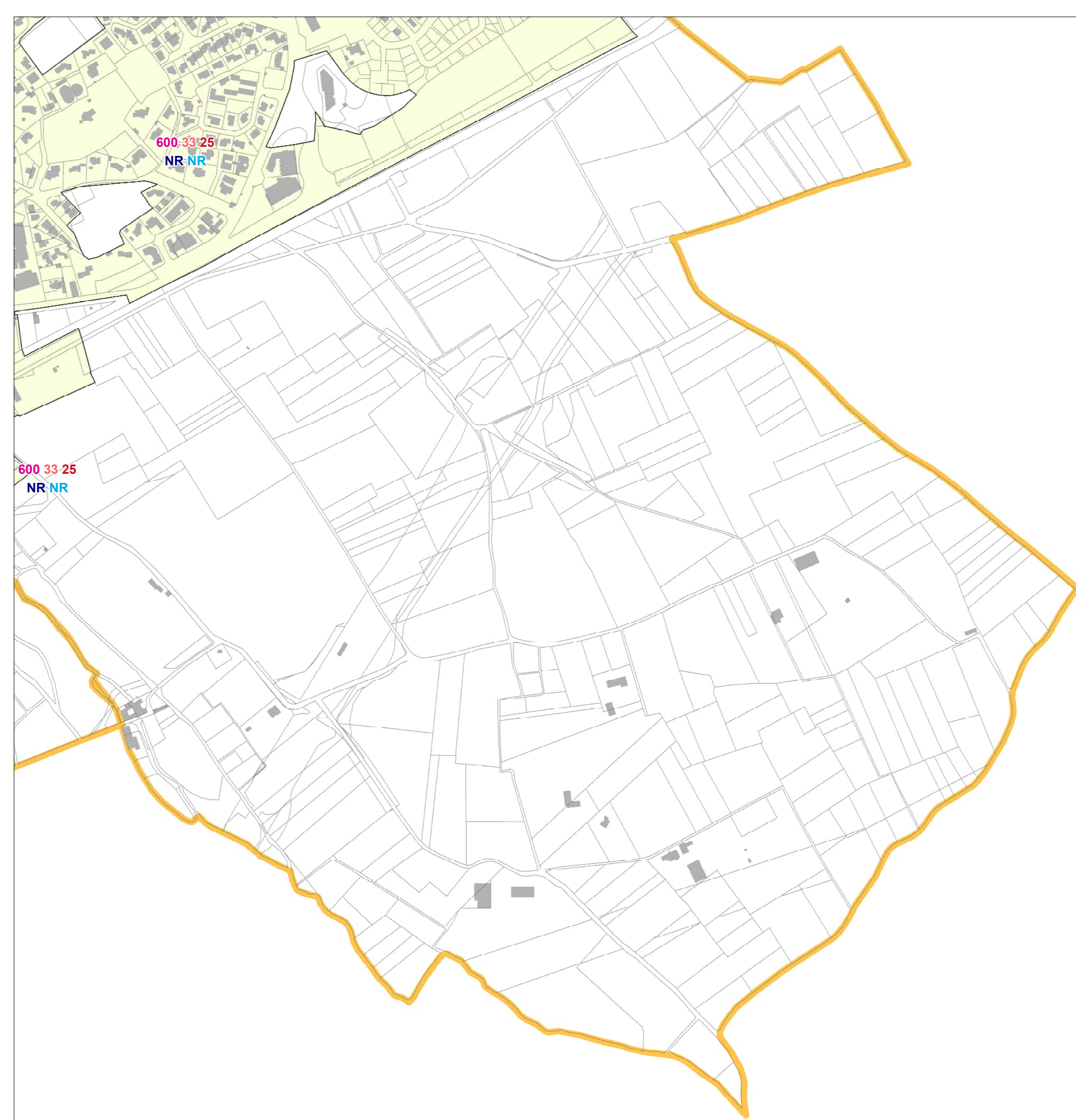
Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectée aux logements locatifs sociaux (en %)  
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)

Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectée aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

Parcelle  
 Bâti  
 Limite de commune





montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

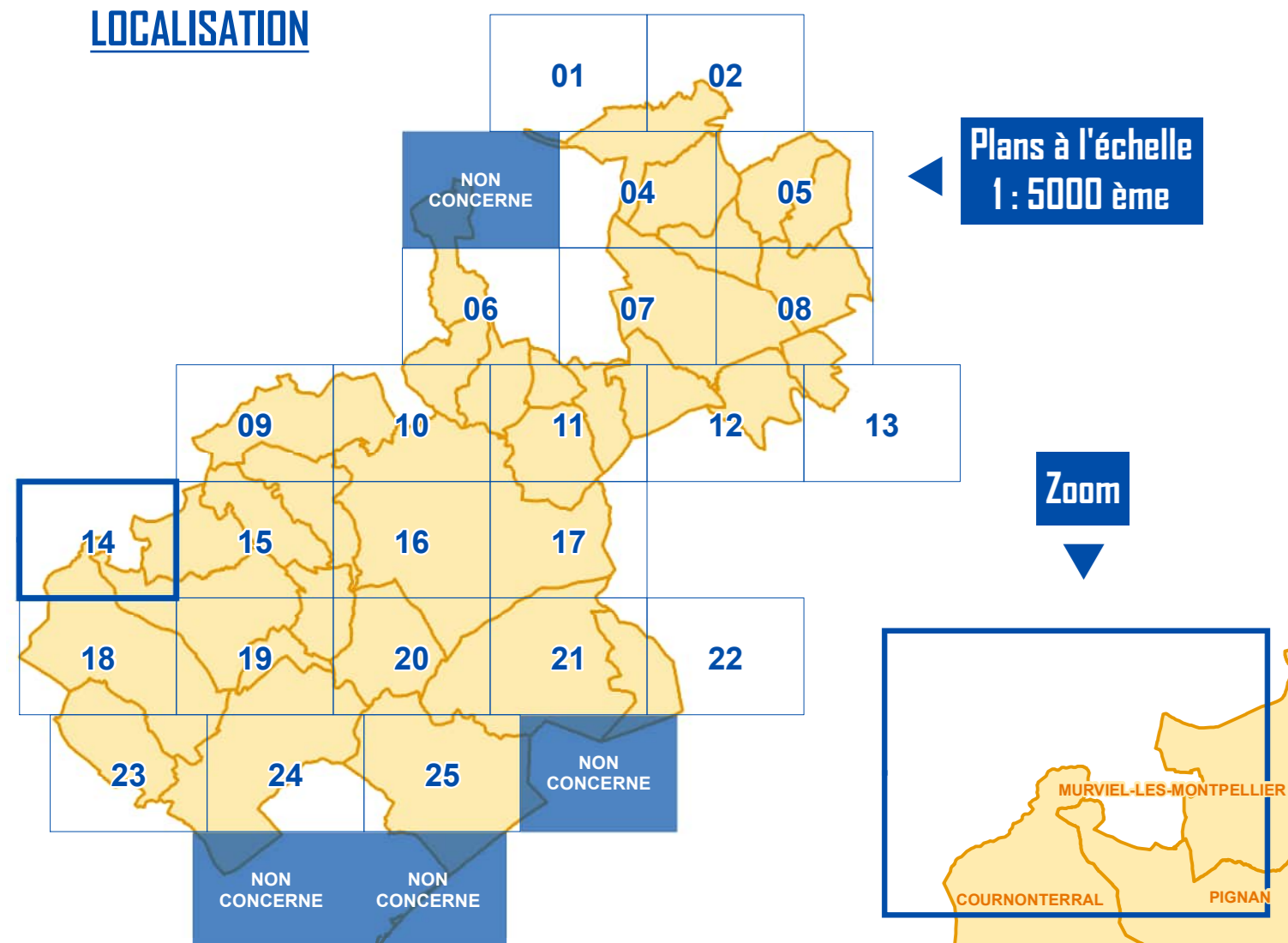
#### Pièce E

*Mixité sociale  
& taille des logements*

PLAN  
14

Echelle 1 : 5000 ème  
50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

■ Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

■ Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

■ Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

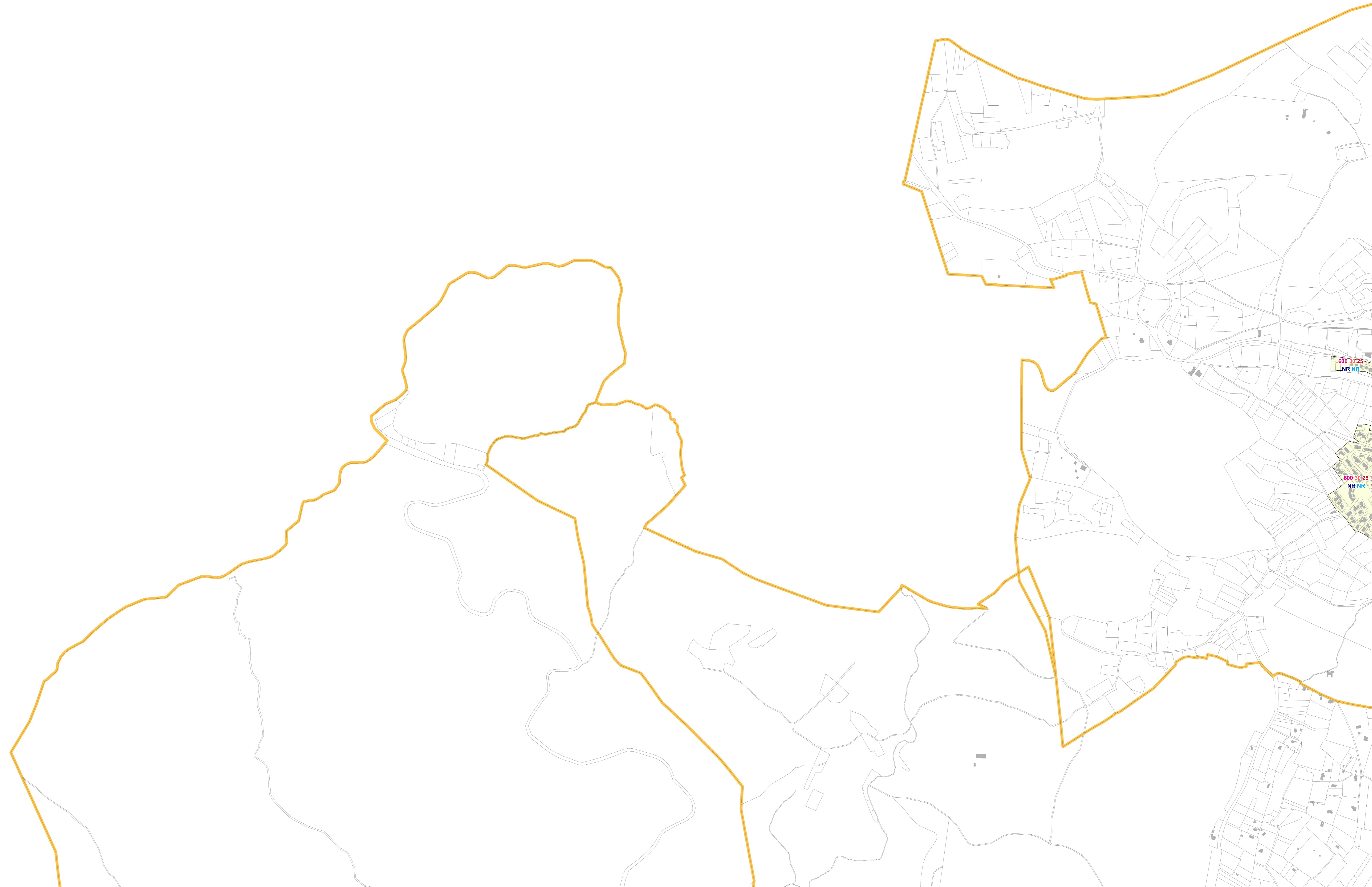
Détail de la servitude de Mixité Sociale :

Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectée aux logements locatifs sociaux (en %)  
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)  
Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectée aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

■ Parcelle  
■ Bât  
■ Limite de commune





montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

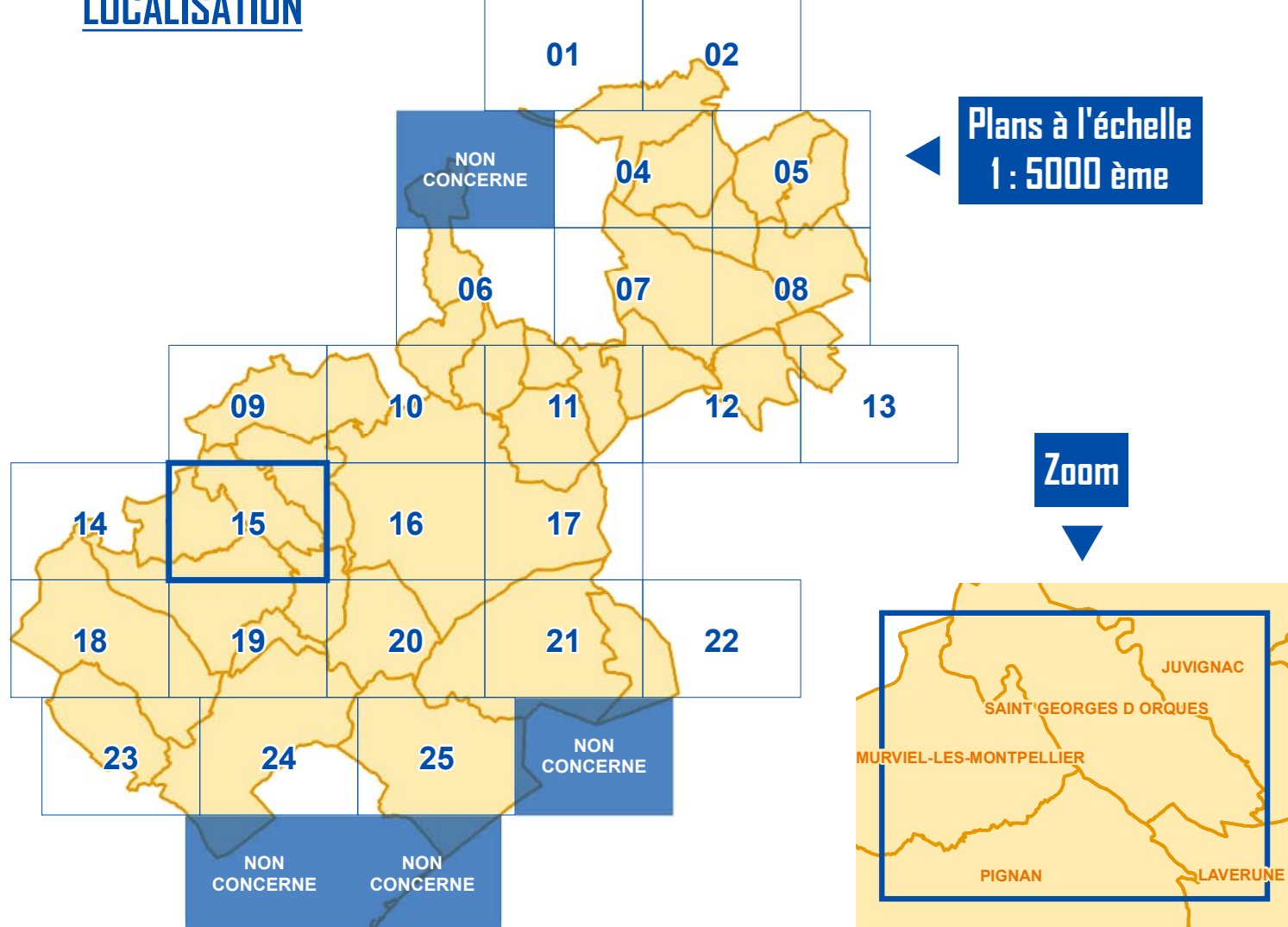
#### Pièce E

Mixité sociale  
& taille des logements

PLAN  
15

Echelle 1 : 5000 ème  
50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

— Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

— Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accès abordable

— Secteur d'application spécifique à l'accès abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :


Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)  
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)

Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

— Parcelle  
— Bâti  
— Limite de commune





montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

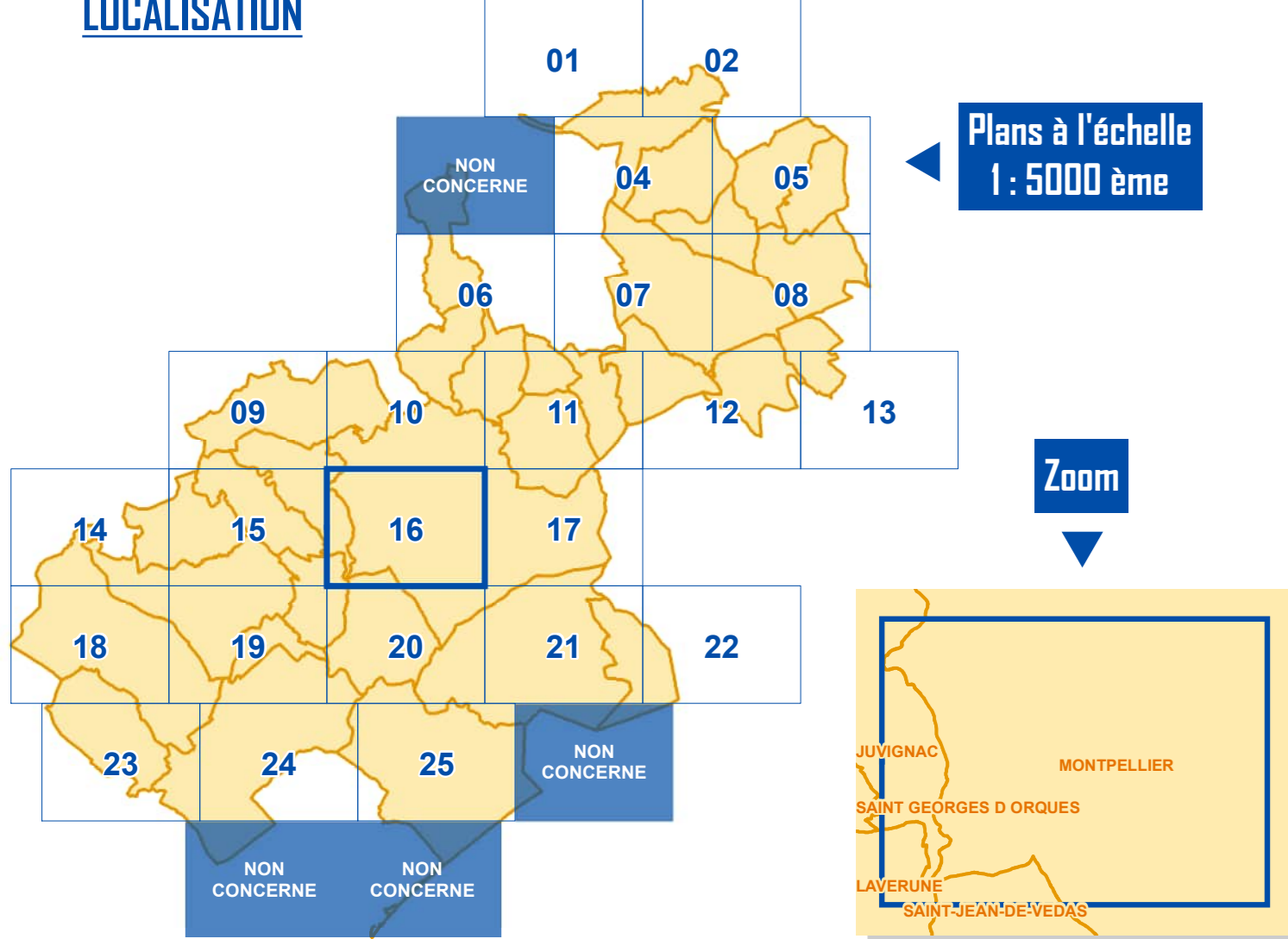
#### Pièce E

Mixité sociale  
& taille des logements

PLAN  
16

Echelle 1 : 5000 ème  
50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

--- Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

■ Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

■ Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

##### Détail de la servitude de Mixité Sociale :


Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)  
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)

Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

□ Parcelle  
■ Bât  
— Limite de commune





montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

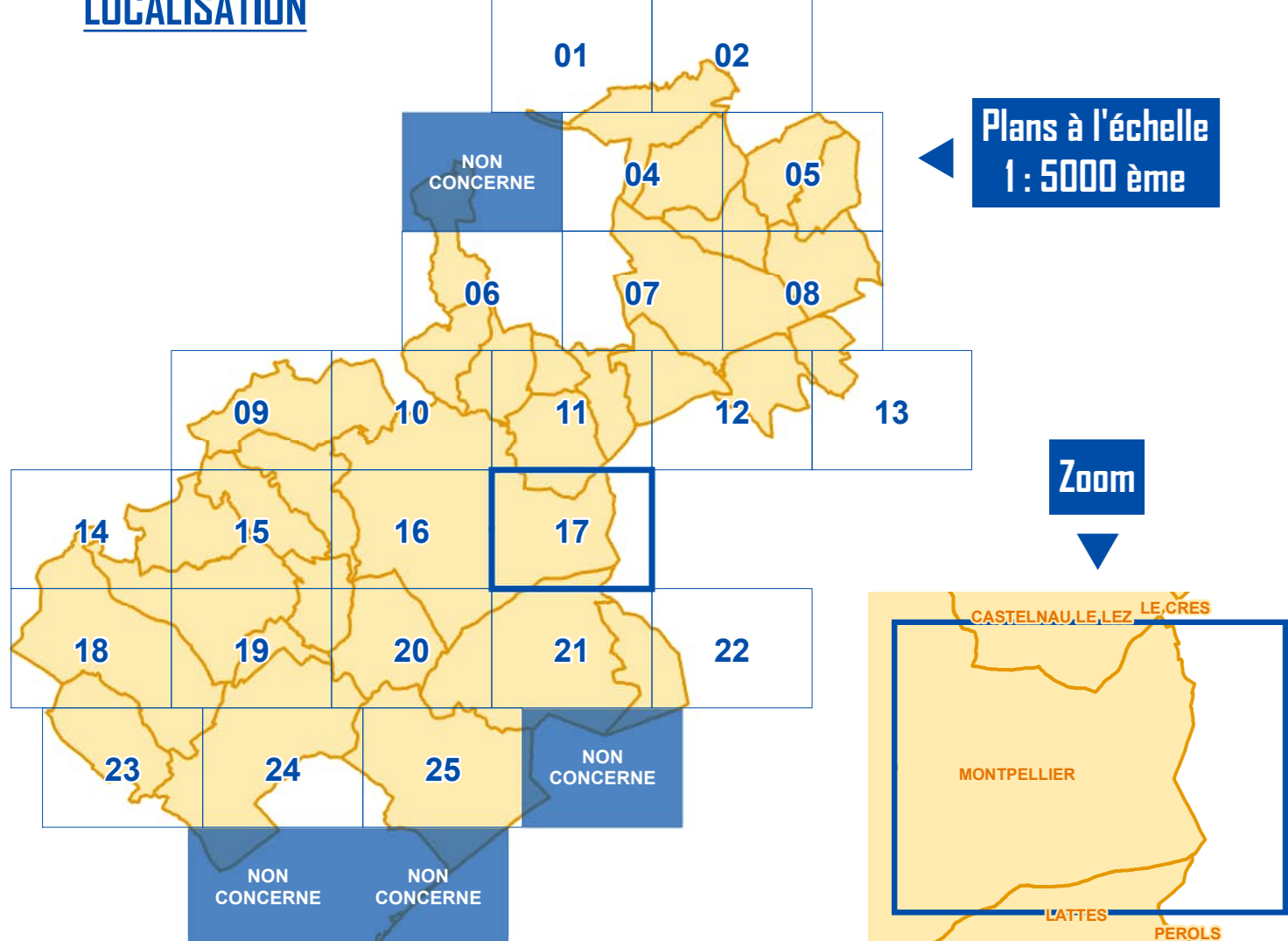
#### Pièce E

Mixité sociale  
& taille des logements

PLAN  
17

Echelle 1 : 5000 ème  
50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

— Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

— Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accès abordable

— Secteur d'application spécifique à l'accès abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)  
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)  
Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

X X X  
X X

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

— Parcelle  
— Bât  
— Limite de commune







montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

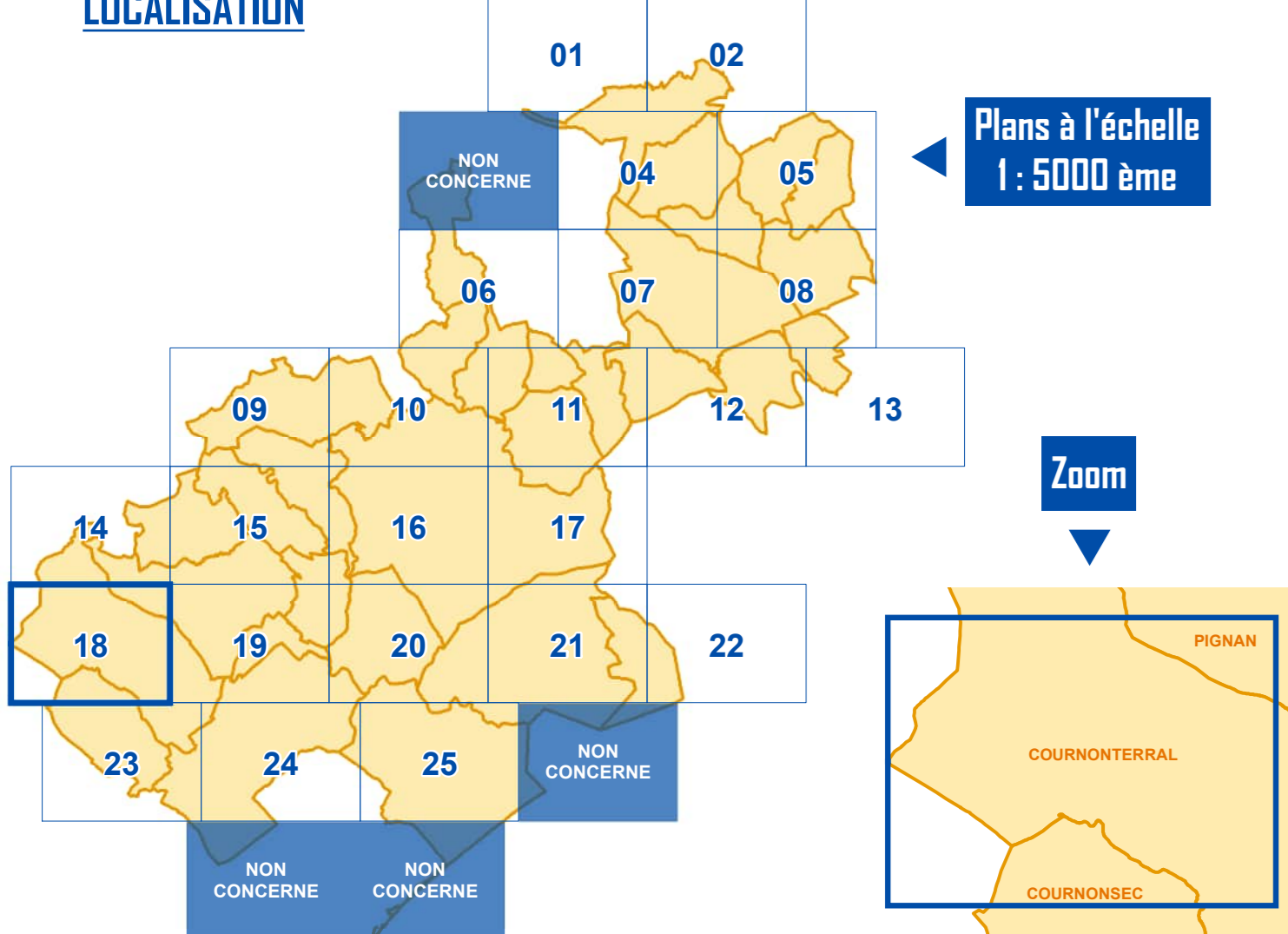
#### Pièce E

Mixité sociale  
& taille des logements

PLAN  
18

Echelle 1 : 5000 ème  
50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

--- Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

■ Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

■ Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :


Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectée aux logements locatifs sociaux (en %)  
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)

Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectée aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

■ Parcelle  
■ Bât  
■ Limite de commune





montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

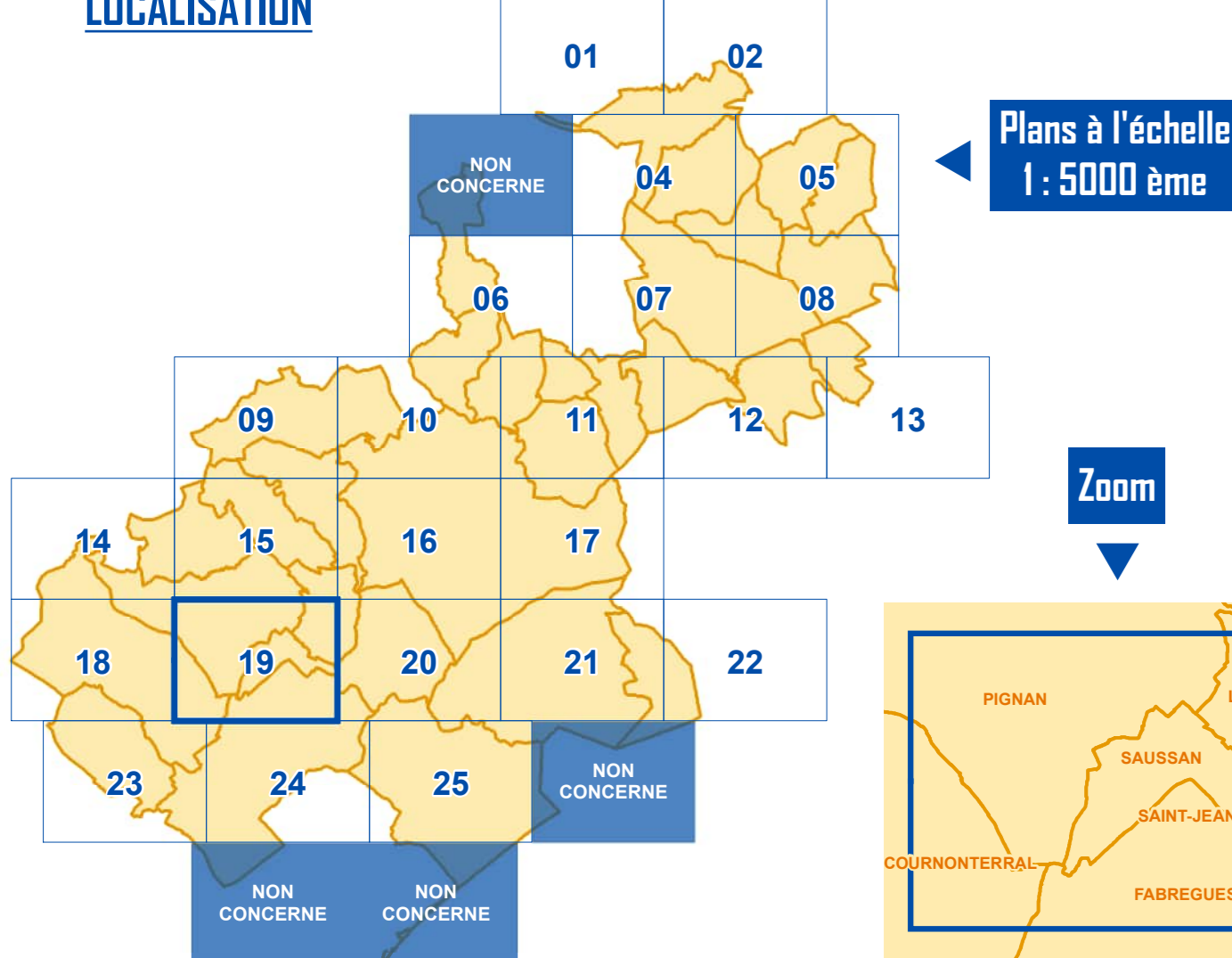
#### Pièce E

Mixité sociale  
& taille des logements

PLAN  
19

Echelle 1 : 5000 ème  
50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

— Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

— Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable  
— Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)


Détail de la servitude de Mixité Sociale :

— Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
— Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)  
— Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)  
— Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
— Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

— Parcelle  
— Bâti  
— Limite de commune





montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

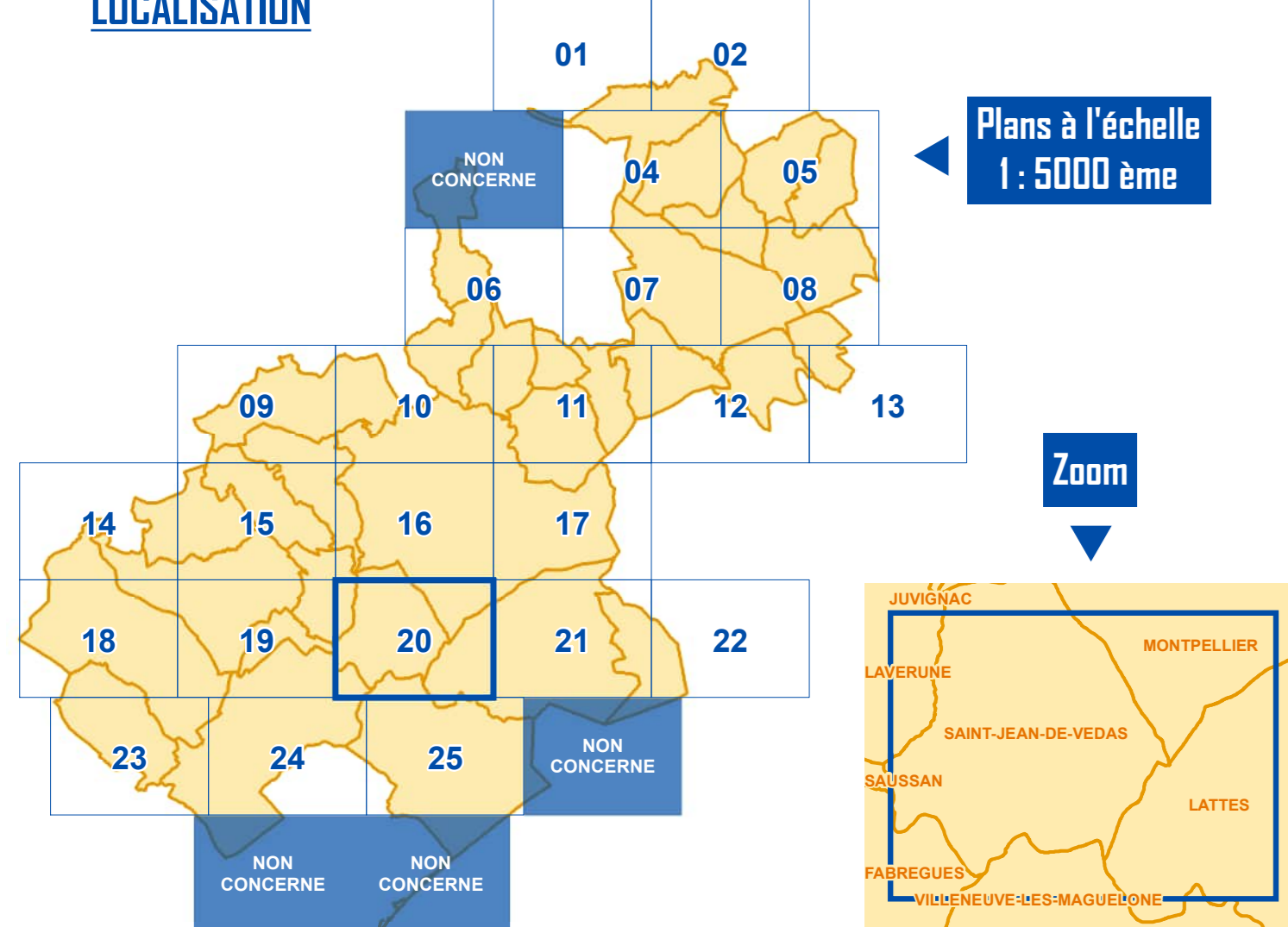
#### Pièce E

Mixité sociale  
& taille des logements

PLAN  
20

Echelle 1 : 5000 ème  
50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

■ Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

■ Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

■ Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :


Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)  
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)  
Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

XXX  
XX

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

■ Parcelle  
■ Bât  
■ Limite de commune





montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

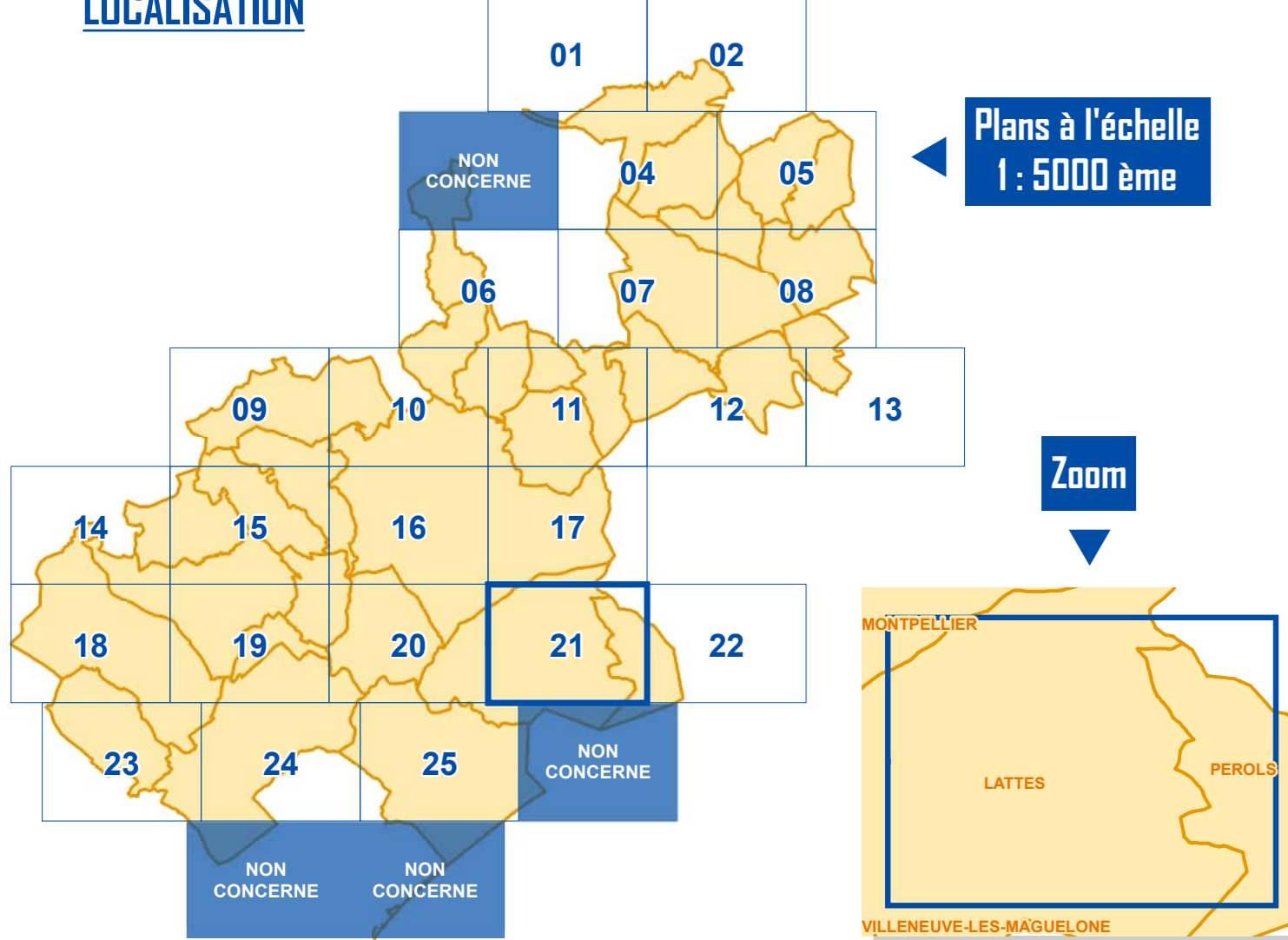
#### Pièce E

Mixité sociale  
& taille des logements

PLAN  
21

Echelle 1 : 5000 ème  
50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

— Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

— Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable  
— Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

— Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
— Part des logements affectée aux logements locatifs sociaux (en %)  
— Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)  
— Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
— Part des logements affectée aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

— Parcelle  
— Bâti  
— Limite de commune





montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

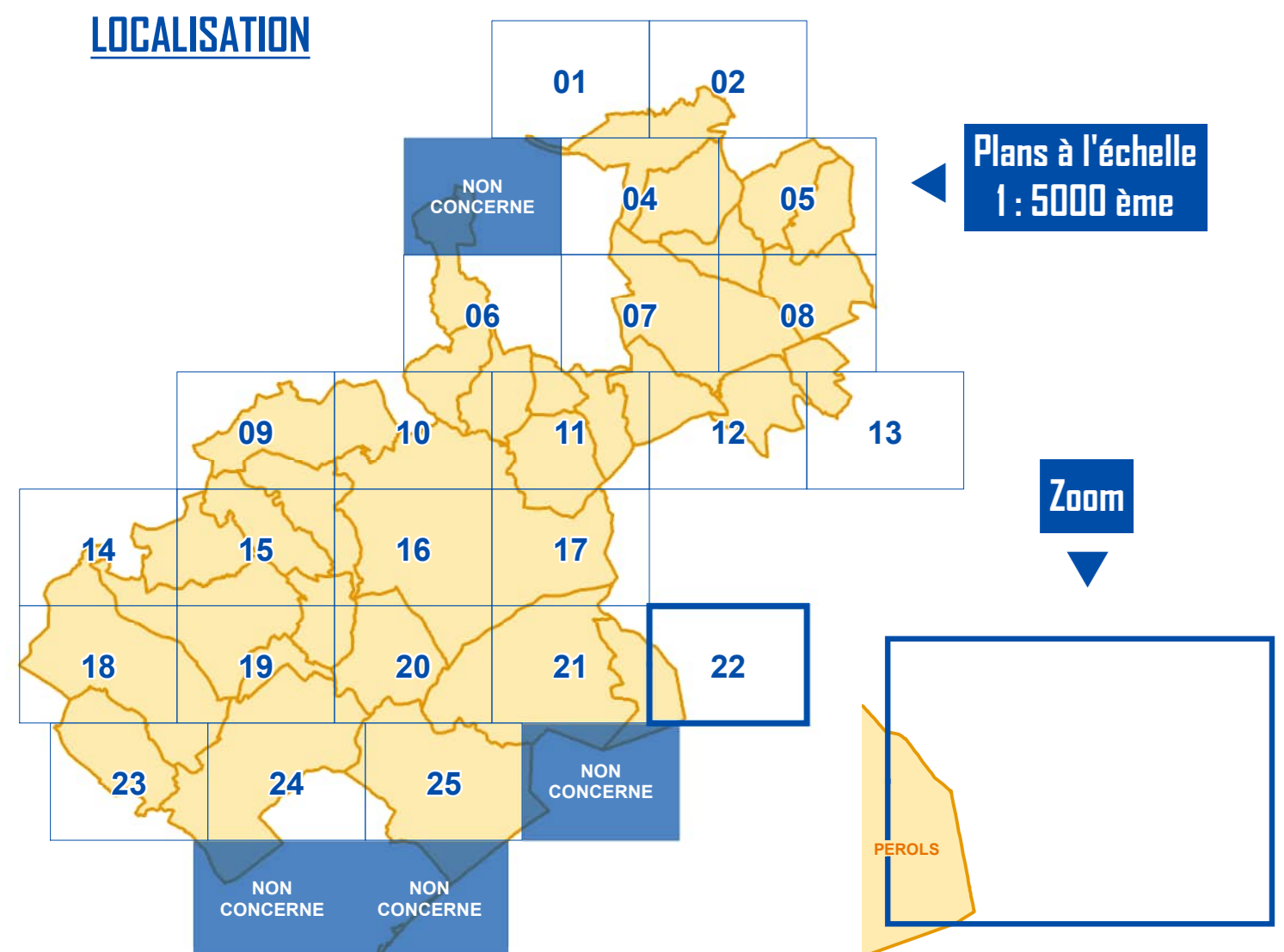
#### Pièce E

*Mixité sociale  
& taille des logements*

PLAN  
22

Echelle 1 : 5000 ème  
50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

— Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

— Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

— Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

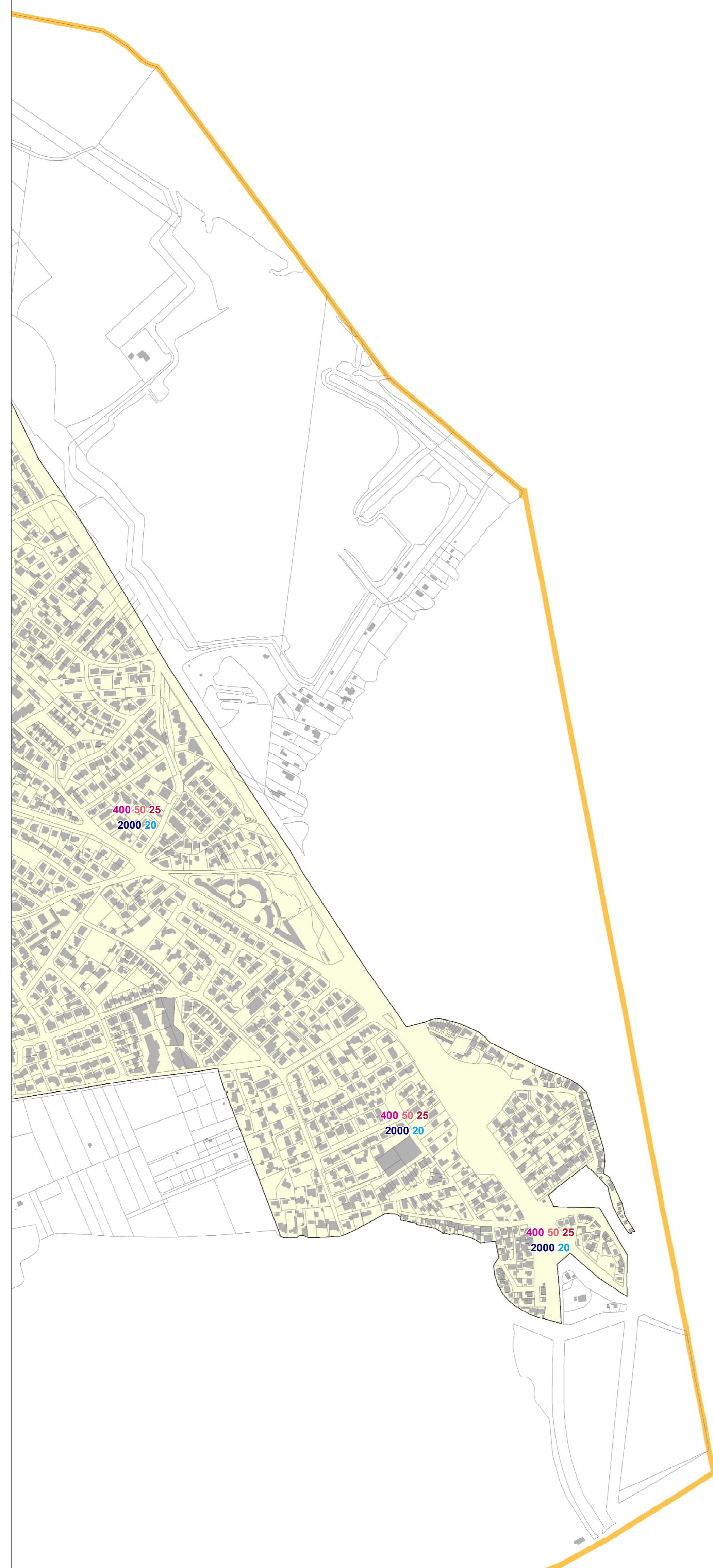
Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectée aux logements locatifs sociaux (en %)  
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)

Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectée aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

— Parcelle  
— Bât  
— Limite de commune





montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

#### Pièce E

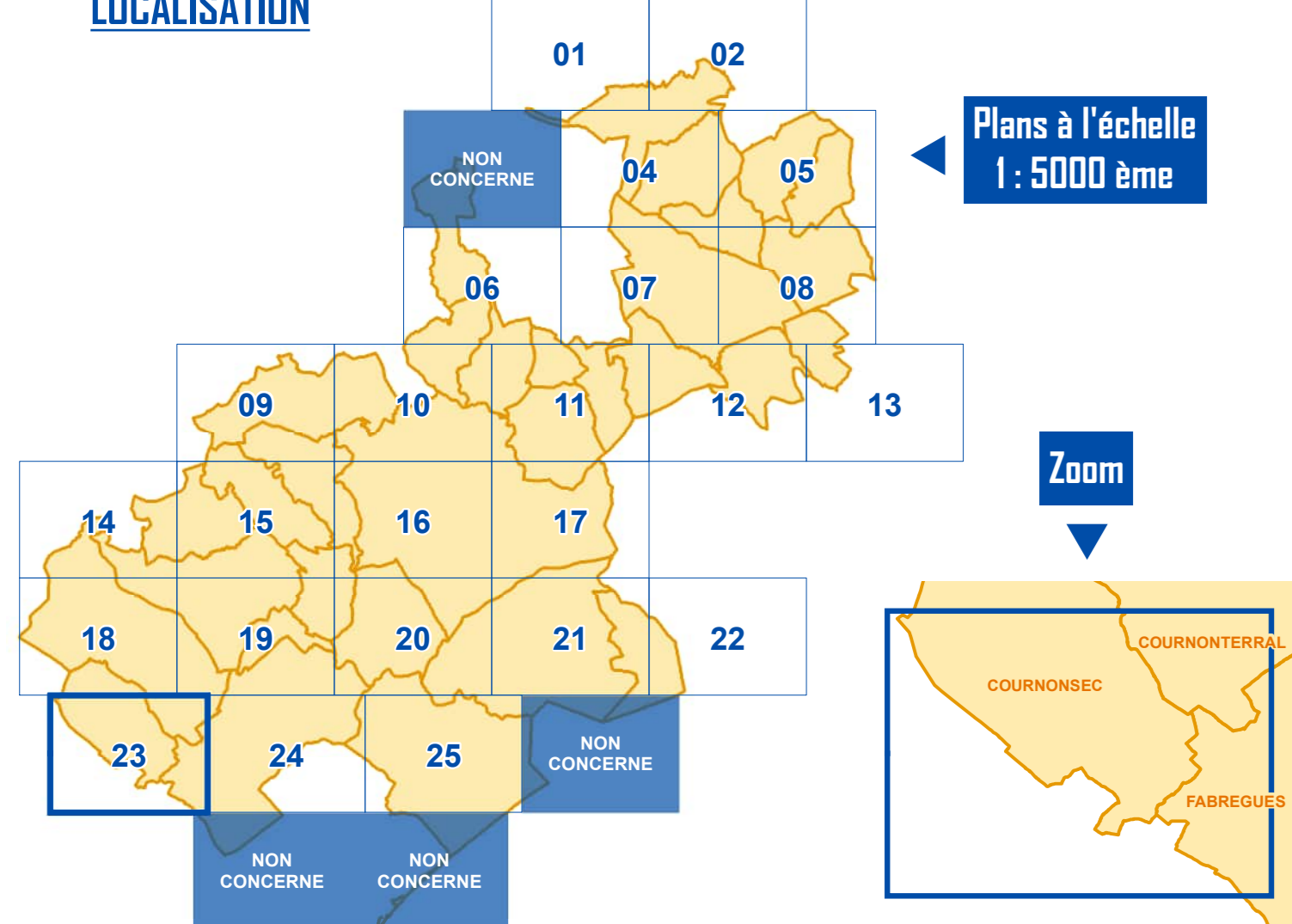
*Mixité sociale  
& taille des logements*

PLAN  
23

Echelle 1 : 5000 ème

50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :


Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
 Part des logements affectée aux logements locatifs sociaux (en %)  
 Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)

Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
 Part des logements affectée aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

Parcelle  
 Bâti  
 Limite de commune





montpellier  
Méditerranée  
Métropole

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

### Règlement graphique

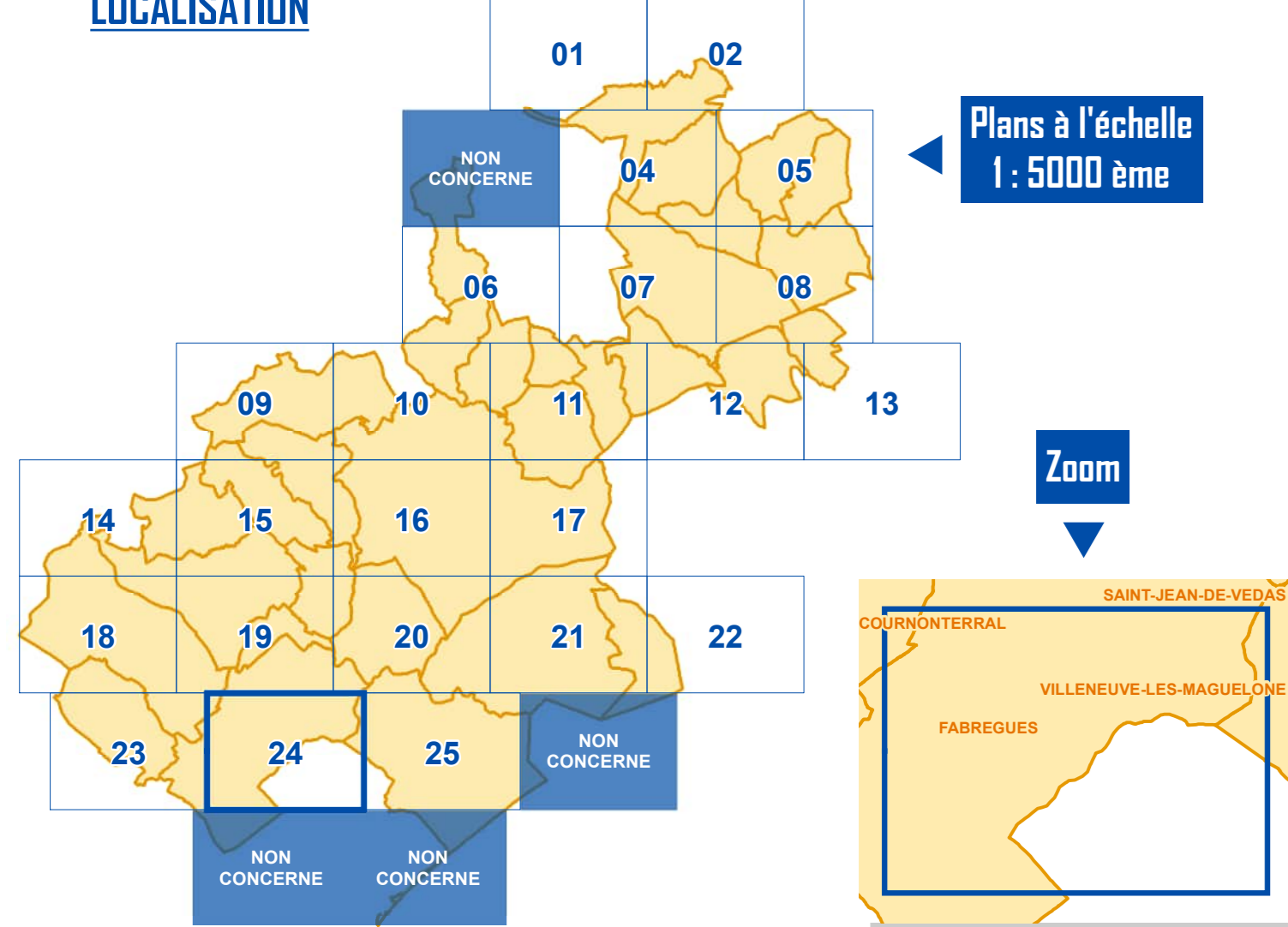
#### Pièce E

*Mixité sociale  
& taille des logements*

PLAN  
24

Echelle 1 : 5000 ème  
50 Mètres

#### LOCALISATION



#### LEGENDE

##### Taille des logements

— Secteur d'application de la servitude de taille des logements

##### Mixité sociale

— Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

— Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers  
Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :


Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)  
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)

Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

##### Habillage du plan

— Parcelle  
— Bât  
— Limite de commune





montpellier  
Méditerranée  
Métropole

# Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

## Règlement graphique

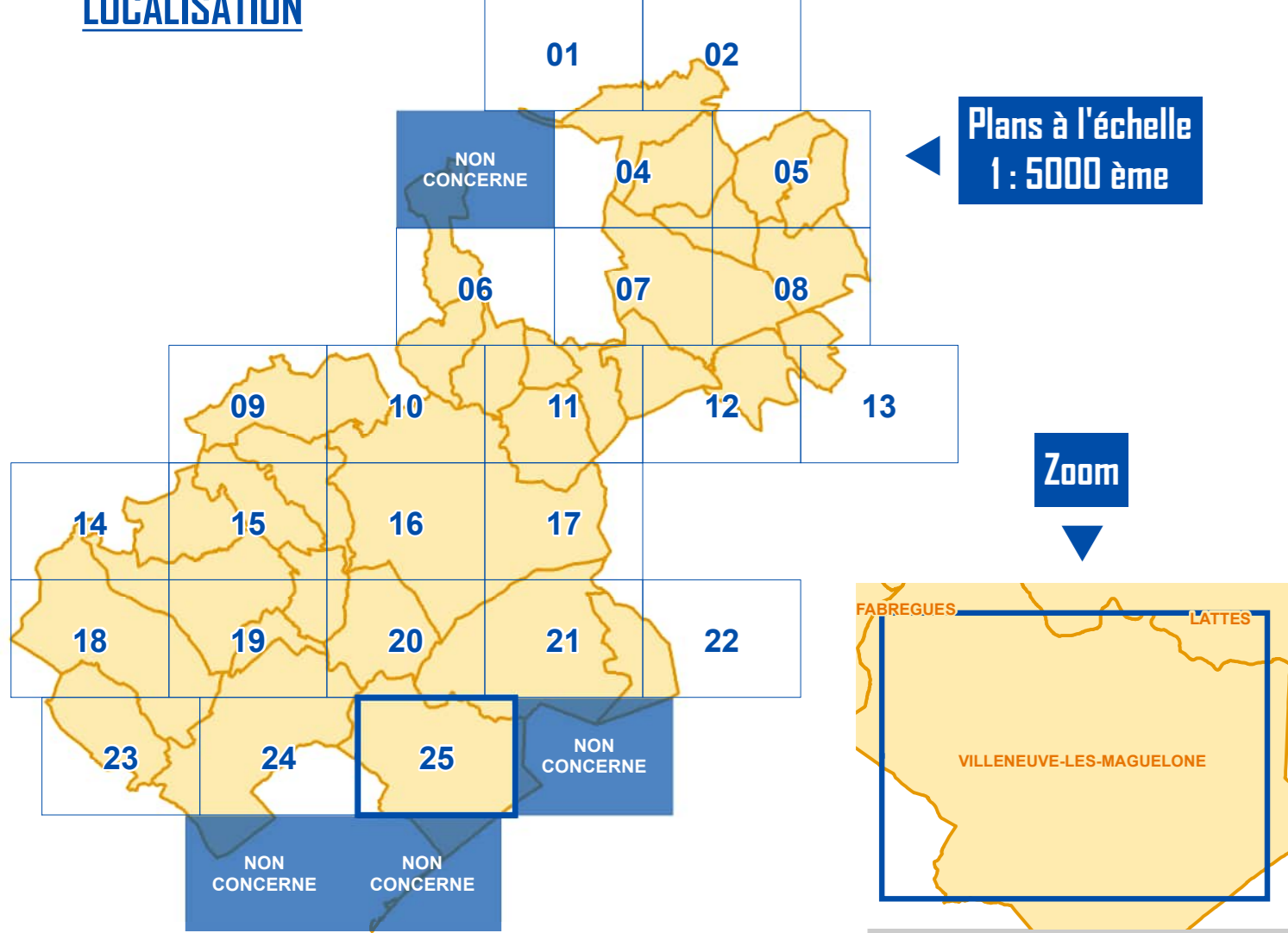
### Pièce E

Mixité sociale  
& taille des logements

PLAN  
25

Echelle 1 : 5000 ème  
50 Mètres

### LOCALISATION



### LEGENDE

#### Taille des logements

----- Secteur d'application de la servitude de taille des logements

#### Mixité sociale

■ Secteur d'application spécifique au logement locatif social et à l'accèsion abordable

■ Secteur d'application spécifique à l'accèsion abordable au sein des périmètres des Quartiers  
Prioritaires de la Ville (QPV) et franges des QPV (hors ZAC)

Détail de la servitude de Mixité Sociale :

Seuil d'application pour les logements locatifs sociaux (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements locatifs sociaux (en %)  
Part de la surface de plancher réservée aux logements locatifs sociaux (en %)

Seuil d'application pour les logements en accession abordable (en m<sup>2</sup>)  
Part des logements affectés aux logements en accession abordable (en %)

NB : la valeur "NR" signifie "Non réglementé"

#### Habillage du plan

□ Parcelle  
■ Bâti  
▬ Limite de commune

